

# CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 52 - mai-juillet 2017

13<sup>e</sup> année

PRIX LIBRE

100<sup>e</sup> anniversaire  
de la mort  
d'Octave Mirbeau...  
Exposition itinérante  
de Jean Estaque,  
des textes mis en  
scène, des lectures  
et 2 pages du journal  
(8-9)

et dans le désordre...

De la géothermie  
débile.  
À Archignat,  
on nous promet des  
pollutions...  
ailleurs aussi...  
En Guyane,  
Or en question  
Les compteurs Linky  
qui nous  
pendent au nez  
Brèves  
anti-industrielles

Du vote toujours  
et encore  
Orwell, crapauds &  
système marchand  
Joies de la prison !

Les programmes  
du coin  
& d'ailleurs...



## L'envers et l'endroit, retour de Notre-dame-des-landes



AU MOIS D'AVRIL, je suis retourné à la Zad, avec le collectif Écran total, pour y proposer, notamment, une discussion sur la place de l'informatique dans nos vies et dans les luttes. Issu de ce court voyage, le texte qui suit peut se lire comme une carte postale, à l'endroit et à l'envers.

L'endroit de la zone, c'est quand les mi-sères de la société industrielle semblent s'éloigner un peu. Un bocage où on respire. Des chemins, des gens accueillants. Des bêtes bien soignées. Le fromage, le pain et le dortoir de Bellevue. Le pain et la bière des Fosses Noires. Une forge utile, un cruel manque d'ordinateurs dans les cabanes. Un hangar tout neuf dont la charpente aurait traversé les siècles pour abriter bientôt briqueterie, tannerie et atelier bois. Une bibliothèque politique et poétique, enivrante. Et un phare de quinze mètres de haut, comme un monument sur une place de village, mais un monument aux vivants, un pied-de-nez à tout ce qui, au loin, obscurcit nos existences.

Au loin, pas si loin. L'envers de la zone, c'est peut-être ça. On y arrive comme sur

une île, gourmand de sentir à quoi ça ressemble un pays affranchi. Affranchi des contradictions qui nous encombrant et qu'on pourrait résumer ainsi : on voudrait bien se passer du capitalisme, mais pas des privilèges qu'il vend au prix fort (l'ordinateur où j'écris ces lignes, par exemple). Mais ici comme ailleurs les nuisances sont quotidiennes. Dans l'éparpillement des rebuts, ferrailles et plastiques, dans le courant électrique qui continue de relier le pis des vaches aux centrales atomiques, dans le gazole qui continue d'arriver des guerres lointaines. Ça serait tellement plus beau, plus libre sans ça. Bien sûr c'est trop demander, et qui y parvient de toutes façons ? Qui en prend seulement le chemin ? Peut-être dans dix ans, ou dans cinquante. Peut-être jamais.

Pour la suite, il semble clair que ce qui unit les sensibilités (certains diraient les susceptibilités) qui composent la lutte, c'est justement la lutte, l'adversité. Et quand il n'y aura plus d'adversité ? Il y a et il y aura sans doute suffisamment d'espace pour que voisinent des quotidiens différents, voire divergents sur cer-

taine questions (refus ou pratique de l'élevage et du machinisme notamment). Mais la question reste posée...

Finalement, ce qui fait de la zone un lieu à part, c'est que s'y essayent, à l'échelle d'une commune, toutes sorte de choses pour lesquelles la place, le temps, le nombre tout simplement, manquent le plus souvent. C'est vrai pour la somme des activités (notamment agricoles), qui semble assez faible au regard du nombre de personnes vivant sur place (entre cent cinquante et deux cents). C'est vrai aussi pour les tentatives de s'organiser en bonne intelligence, sans recours à la loi ou à la domination d'un groupe sur un autre. Ici comme ailleurs, il reste beaucoup à inventer.

DAVID



### Ultime rebondissement d'une confrontation emblématique ?

Le 16 mars 2017, le tribunal administratif (TA) de Limoges a satisfait la requête déposée fin 2014, par trois familles, accueillante (pour l'une d'elles) ou habitantes de yourtes sur la commune, ainsi que le recours conjoint de l'association « Cultivons l'Avenir ». Pour l'occasion le TA a annulé une zone naturelle démesurée créée spécialement par le maire à toutes fins d'empêcher l'installation d'Habitats Légers sur sa commune. La décision du tribunal crée *a contrario* une sorte de « zone d'inclusion » sur un mouchoir de poche d'un kilomètre carré.

Le TA s'est refusé à sanctionner la posture peu glorieuse de la Préfecture concernant son contrôle de légalité et pourtant saisi régulièrement d'un recours hiérarchique. Pour rappel, le PLU (plan local d'urbanisme) de Bussière-Boffy

## Bussière-Boffy, annulation d'un plan local d'urbanisme discriminant !

avait été publié le 15 mars 2014, à une semaine des élections, et donc affiché sur le panneau d'informations de la Mairie à quelques mètres des panneaux électoraux.

Le PLU étant bien évidemment le premier outil politique à la disposition des élus locaux, ce haut fait de propagande ne semble pas avoir ému particulièrement l'administration préfectorale et les juges administratifs.

Le TA a cependant considéré, concernant la zone N, qu'il s'agissait bien là d'un détournement de pouvoirs. Ce énième abus de pouvoirs du maire de Bussière-Boffy est susceptible d'être frappé d'appel jusqu'au 16 mai, le maire a d'ores et déjà annoncé qu'il ne comprenait pas le sens de cette décision et qu'il ne ferait pas appel.

La création de la commune nouvelle de Val d'Issoire (1<sup>er</sup> janvier 2016) qui unit la commune de Bussière-Boffy avec celle

de Val d'Issoire joue sûrement un rôle également, les abus et détournement de pouvoirs de M. Barrière (l'homme du passé), sont imputables aux finances des deux communes lorsqu'ils aboutissent à des recours et se traduisent en frais de justice et d'avocats quand il ne s'agit pas de dédommagements !

Le TA cite également la réalisation en cours d'un PLU intercommunal ; celui-ci, malgré la loi ALUR qui a consacré le statut de la yourte en tant qu'habitat permanent, ne semble pas, dans ses orientations actuelles, être à même de favoriser la « prise en compte, sans discriminations, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat » (art 101-1 du code de l'urbanisme) intégré dans le credo de l'urbanisme actuel.

À suivre...

SIGNÉ KERMYTHE

Pour plus d'info sur l'habitat léger voir : [www.halemfrance.org](http://www.halemfrance.org)

## Géothermie profonde, encore une arnaque d'avenir

*L'association Stopmines23, qui lutte depuis trois ans contre le permis exclusif de recherches d'or de Villeranges, dont la demande de renouvellement (pour trois ans) est actuellement en cours d'instruction (sur les communes de Chambon-sur-Voueize, Auge, Lépaud, Lussat) vient de découvrir un autre type de permis minier qui pourrait voir le jour dans notre département : un P.E.R de Géothermie à haute température.*

La société TLS Géothermics, start-up basée à Toulouse qui, grâce au financement participatif, a attiré des investisseurs à hauteur de 200 000 €, a déposé une demande le 24 août 2015 pour explorer un périmètre de 805 km<sup>2</sup>, à cheval sur la Creuse, le Puy-de-Dôme et l'Allier.

Trente-six communes en Creuse sont concernées : Arfeuille-Châtain, Auge, Bord-St-Georges, Budelière, Chambonchard, Chambon-sur-Voueize, Charron, Évaux-les-Bains, Fontanières, Gouzon, La-Celle-sous-Gouzon, Lavaufranche, Le Chauchet, Lépaud, Leyrat, Lussat, Mainsat, Nouhant, Parsac, Reterre, Rimondeix, Rougnat, Sannat, St-Priest, Tardes, St-Julien-le-Châtel, St-Loup, Pierrefite, St-Chabrais, St-Sylvain-sous-Toulx, St-Sylvain-Bas-le-Roc, St-Julien-la-Genête, Soumans, Toulx-Ste-Croix, Trois-Fonds, Verneiges, Viersat.

Des agriculteurs ont déjà été sollicités alors que le permis n'est pas encore octroyé. Il devrait faire l'objet prochainement d'une consultation publique.

Comme l'essentiel des projets d'investissement dans les énergies renouvelables soutenus par le gouvernement, il n'y a jamais de demi-mesure, jamais de projet à taille humaine, jamais d'implication des habitants pour une réflexion à l'échelle d'un territoire en prenant en

compte les besoins réels et les ressources potentielles. Les projets sont mis entre les mains d'entreprises qui n'ont qu'un seul but : leur profit et qui se fichent pertinemment de l'impact sur nos vies !

### Prenons l'exemple des éoliennes

Certes leur nuisance paraît moindre que celle engendrée par le nucléaire ! Mais c'est oublier que pour fabriquer ces éoliennes de 150 m de haut, on devra piller l'environnement pour trouver les matériaux nécessaires à leur fabrication, exploiter des hommes, polluer leurs sols, leur eau.

Et bien sûr, on les installe dans des départements les moins venteux de France et on consulte à minima la population pour savoir ce qu'elle en pense !

Quand est-ce qu'on permettra aux populations de se réappropriier la gestion de leurs besoins ?

### Revenons à la géothermie : quels sont les risques ?

Si la géothermie semble une source intéressante, nous ressentons quelques craintes lorsqu'on apprend que les forages pourront aller jusqu'à 5 km de profondeur dans la roche en utilisant la technique de fracturation hydraulique, (celle que les anti-gaz de schiste contestent depuis 2011 !) et ce au risque de traverser les nappes phréatiques ! Quid de l'impact sur notre source d'eau potable ? Sur l'utilisation des lubrifiants chimiques pour les forages ? Sur les risques de séismes ?

Nous nous tenons informés de l'évolution du dossier, si vous avez des infos n'hésitez pas à nous les faire parvenir ; nous nous réunissons toujours un mardi sur deux à Chambon-sur-Voueize.

Pour plus d'infos : [stopmines23.fr](http://stopmines23.fr)

PERRINE



### Un peu de technique

À la différence de la géothermie haute température, qui consiste à exploiter des réserves d'eau chaude naturellement présentes dans le sous-sol terrestre, la géothermie profonde consiste à créer des réserves d'eau artificielles en fracturant la roche par injection d'eau sous-pression.

Elle utilise la chaleur emmagasinée dans des formations rocheuses peu perméables qui, en l'absence d'eau, est difficile à capter. Il s'agit alors de créer artificiellement des réservoirs géothermiques en profondeur.

La technique ? Fragmenter en profondeur des roches chaudes par injection d'eau sous pression et créer un échangeur thermique profond via le forage de plusieurs puits. Une boucle est alors établie et l'eau, réchauffée au contact des roches chaudes, cède son énergie à une unité de surface produisant de l'électricité, via une turbine.

Pour distinguer cette fracturation de celle des gaz de schiste, à la sinistre réputation, on lui donne le nom de « stimulation » hydraulique. Mais cette stimulation nécessite tout de même des fracturations de la roche, des injections de produits chimiques, la mise en réseau de nappes différentes et au-delà de 3000 mètres, personne ne semble très bien savoir comment le sous-sol réagit à une fracturation.

Il existe de grosses incertitudes quant à la fiabilité de la technique de la géothermie profonde : elle peut entraîner des petits séismes. Certains de ces séismes sont assez puissants pour causer des dégâts, comme à Bâle où un séisme de 3,4 sur l'échelle de Richter s'est avéré trop puissant pour continuer les expérimentations sans risques.

De plus, d'autres risques potentiels doivent être étudiés comme l'impact du réservoir artificiel à long terme et les effets de l'injection d'eau froide dans le sous-sol terrestre.

Tout cela pour produire encore plus d'électricité et alimenter le réseau, sans aucun intérêt pour la zone d'implantation.

Pour comble, c'est présenté comme une énergie bio et non polluante !

PF

## Est-ce ainsi que nous voulons vivre ?

*C'est une histoire comme on aimerait ne plus avoir à les raconter... Elle commence il y a quelques années et s'accélère en 2015 quand la société Orbello-Holding-Financière, qui gère déjà plus de quinze carrières en France, dépose une demande d'exploitation de l'ancienne carrière d'Archignat, dans l'Allier. Le projet que propose l'exploitant est impressionnant car il prévoit une emprise foncière de 78 hectares de terres agricoles et une extraction de 400 à 500 000 tonnes de granulats par an ; les matériaux transportés étant susceptibles d'engendrer une moyenne de 60 rotations de camions par jour. Évidemment bien davantage en pic de production ! Les nuisances prévisibles, pour les habitants et l'environnement, sont tout aussi impressionnantes car les camions sont supposés devoir traverser le village d'Archignat et celui d'Huriel labellisé « ville et métiers d'art », puis longer le groupe scolaire et le collège local. Il faudrait aussi ajouter la pollution liée aux particules fines, les nuisances sonores, la dégradation inévitable des infrastructures routières sur financement public, etc.*

UNE HISTOIRE TRISTE ET BANALE, en somme... Ce qui est moins banal, en revanche, c'est que ce projet d'exploitation s'avère explicitement motivé par le besoin de granulats du chantier Grand Paris. Il se trouve en effet que la société Orbello, aux ramifications étonnamment complexes, pour ne pas dire opaques<sup>1</sup>, pour avoir obtenu un marché, cherche maintenant les moyens de produire suffisamment de granulats ! Ce qui conduit le vivant – et nous en faisons partie ! – à subir une double peine. Là-bas, en région parisienne, le chantier pharaonique et coûteux (30 milliards d'euros) du Grand Paris prévoit la construction de gigantesques centres commerciaux et de loisirs (EuropaCity), ainsi que celle d'un nouveau métro (75 gares, 200 km de lignes) et la mise en place de programmes immobiliers hauts de gamme sur les meilleures terres agricoles d'Île-de-France.

Et ici, dans l'Allier, il faudrait, pour alimenter ce chantier, accepter le trafic incessant de camions, la pollution, le sacage de la nature. Sans doute, d'ailleurs, devrions-nous parler d'une triple ou quadruple peine, pour le moins. Car la construction de ces nouveaux centres commerciaux repose évidemment sur l'espoir des promoteurs, et de la plupart des politiques, de générer enfin un rebond de croissance et donc de nouvelles frénésies d'achats et de consommation de loisirs et d'objets fabriqués souvent à l'autre bout du monde dans les conditions que l'on sait, sans beaucoup de souci pour les métaux rares extraits en Afrique, en Chine ou en Amérique du Sud et traversant les mers sur des porte-conteneurs géants pour finir en super promotion le temps d'une campagne publicitaire. Quelle folie et quel gâchis !

### **Mais l'histoire de la réouverture de la carrière d'Archignat ne s'arrête pas là**

La décision d'autoriser l'exploitation, prise par le préfet de l'Allier, le 22 novembre 2016, témoigne d'une conception singu-

lière de la démocratie. Cette décision allait en effet à l'encontre de l'avis explicitement défavorable émis par les sept municipalités concernées, ainsi que par la communauté de communes du pays d'Huriel. De plus, cet arrêté, curieusement, ne tenait compte ni de l'avis négatif de la Fédération Allier Nature sur le volet « transport des matériaux/pollution »<sup>2</sup>, ni du Schéma départemental des carrières<sup>3</sup>, ni même des préconisations de la commission des carrières, réunie le 11 octobre 2016, en matière de transport de granulats<sup>4</sup>... Surtout, la signature du préfet, dont la main n'a pas dû trembler, revenait à rayer d'un trait de plume les avis de la population, recueillis entre le 21 mars et le 19 avril 2016 lors de l'enquête publique (246 avis à 92 % défavorables à la réouverture de la carrière) !

### **Est-ce tout ? Hélas non...**

Car, pour engager les travaux sur le site, la société Orbello Holding Financière devait disposer d'une autorisation complémentaire, délivrée également par le préfet, lui permettant de ne pas respecter la loi sur l'environnement censée pour-

tant protéger la biodiversité et certaines espèces animales ou végétales en danger<sup>5</sup>. Il se trouve en effet que l'exploitation de cette carrière suppose la destruction d'au moins sept espèces d'oiseaux, quatre espèces de reptiles et six espèces d'amphibiens dont le « sonneur à ventre jaune », un petit crapaud menacé d'extinction sur l'ensemble de la planète.

Or, pour instruire cette « demande de dérogation à la loi sur l'environnement », l'avis de la population est obligatoire depuis l'adoption, par la France, en 2004, d'une charte de l'environnement. Celle-ci prévoit dans son article 7 que « toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ». Or, les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), s'ils ont effectivement appliqué la loi, l'ont fait toutefois d'une bien curieuse façon...



La consultation a eu lieu exclusivement sur Internet, du 12 au 26 septembre 2016, et dans un silence assourdissant. La préfecture semble avoir pris soin de n'en informer personne : ni les maires, ni les associations, et sans même parler des citoyens ordinaires censés sans doute n'avoir aucune opinion, alors qu'il eût pourtant été simple de faire connaître cette consultation, au moins par voie de presse. Il n'est évidemment guère étonnant, dans ces conditions extrêmes de démocratie, qu'aucune participation du public n'ait été enregistrée ! Les services préfectoraux ont eu beau jeu de conclure leur consultation par ce constat : « Aucun avis n'a été exprimé ». Sans commentaire car, en vérité, le contraire aurait relevé du miracle absolu. Pour que cette vraie-fausse consultation parvienne aux oreilles des citoyens que nous sommes, il eût fallu guetter tous les jours, matin et soir et depuis l'an dernier, depuis notre ordinateur, une actualisation hypothétique du site de la DREAL et alors même que personne n'avait daigné prévenir quiconque de l'existence de cette probable consultation. Il y aurait de quoi en rire...

La démocratie mérite mieux et les habitants d'Archignat, d'Huriel et des communes environnantes ne peuvent se résoudre à passer pour « pertes et profits » dans le marchandage tous azimuts généré par le projet du Grand Paris. C'est pourquoi un collectif de citoyens et d'associations s'est créé pour tâcher de faire entendre une exigence : celle d'être entendus, d'être écoutés, d'être respectés. Et donc de pouvoir continuer à vivre au pays, dans l'environnement rural qui nous a été légué par les anciennes générations

que nous nous devons de transmettre sans dommage aux suivantes. Ce collectif appelle à un moratoire immédiat sur les travaux de réouverture de la carrière d'Archignat, le temps qu'une nouvelle consultation du public soit organisée et que les arguments des habitants soient réellement pris en compte, de manière démocratique, à hauteur des enjeux et en toute indépendance et transparence. D'autres actions suivront si la mobilisation le permet. La réouverture de la carrière d'Archignat, par ce qu'elle révèle des processus de décision, et de notre rapport collectif à la nature et au vivant, nous concerne tou.te.s, en Creuse, dans l'Allier ou ailleurs.

Contact : [stopcarriere03@gmail.com](mailto:stopcarriere03@gmail.com)

PHILIPPE RICORDEAU

1. Pour illustrer cette étonnante complexité, notons qu'Olivier Baglione, le président d'Orbello Granulats Allier est également président d'Orbello Holding et service, sous gouverneur de l'entreprise Béton Vibré de Normandie, liquidateur de la société des carrières de Saint-Georges, gérant de la SIMB (collecte et traitement des eaux usées), président de Solutions Béton Préfabriqués, président d'Orbello Granulats Touraine, gérant non associé à la société des bétons de Vallée de Seine, président d'Orbello Granulats Sarthe, président de la Sacocim, président de MEHAT (fabrication d'éléments en béton pour la construction), gérant de la SCI La Bretonnière, liquidateur de la Société Baglione du Tahun, gérant de la SCI du Fief du Moulin, gérant de la SCI La Jonchère, président de Baglione 35, président d'Orbello Granulats Loire, associé gérant de la SCI de Vritz, liquidateur de BCS, gérant non associé de la SCI

d'Orbello, gérant non associé de la SCI GIR Vosges, liquidateur de Ouest Enrobés, associé gérant de la SCI de Marie, gérant de la SCI de Roasio, gérant de la SCI de Teille, président d'Orbello Granulats Anjou, président de PatEnergie, gérant non associé de la SCI Mandalla, gérant de la SCI Baglione du Tremble, président de Baglione Granulats, président d'Orbello granulats Normandie. Au total, selon BFMTV, il semble donc mandataire de 34 sociétés. On s'y perdrait !

D'ailleurs, sur le site « [dirigeant.société.com](http://dirigeant.société.com) », le même Olivier Baglione est présenté comme dirigeant « 42 entreprises dans le secteur d'activité de l'industrie extractive ».

2. Lors de la Commission des carrières la représentante de la Fédération Allier Nature a précisé que « sur le volet pollution, la FAN n'est absolument pas d'accord sur les mesures mises en place ».

3. Le Schéma départemental des carrières de l'Allier ne prévoit pas de tonnage destiné au chantier du Grand Paris, contrairement, par exemple, à celui du Cher.

4. La Commission des carrières (procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016) conditionnait un début d'exploitation à « l'effectivité d'une convention » avec un prestataire de services ferroviaires, ainsi qu'un embranchement « opérationnel en lien avec SNCF réseau ». Cette condition préalable ne figure pas dans l'arrêté préfectoral du 22 novembre. L'exploitation peut démarrer immédiatement.

5. Le Code de l'environnement prévoit la possibilité d'obtenir à des fins privées une dérogation « pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces protégées », au titre de l'article L-411-1 et L-411-2.

## À NOTER SUR VOS TABLETTES

### Chabatz d'Entrar

Le collectif haut-viennois Chabatz d'Entrar, créé en 2016, est composé de citoyens, d'associations œuvrant pour le respect des droits de l'Homme, de syndicats et de partis politiques. Il lutte pour le respect des droits pour les migrants. Groupe d'action et de réflexion, Chabatz d'Entrar a organisé une soirée « Sans Frontières » en décembre pour soutenir les migrants et rappeler que le Limousin a toujours été une terre d'accueil. Il a également répondu à l'appel à manifestation des « Délinquants Solidaires », cri d'alarme sur les condamnations abusives subies par les gens aidant les migrants.

Chabatz d'Entrar et la Maison des Droits de l'Homme organisent un ciné-débat sur le thème des migrants :

**Le 23 mai 2017 au Lido à Limoges : La Mécanique des flux, en présence de Nathalie Loubeyre, réalisatrice. Un autre regard sur la réalité des migrants...**

### Rencontres de chorales révolutionnaires

Les Rencontres ont lieu du 22 au 29 juillet, aux Plateaux Limousins, Le Villard (Royère-de-Vassivière).

Une quinzaine de chorales françaises, mais aussi anglaises, italiennes, etc., se retrouvent pour travailler de nouveaux chants qui seront ensuite des supports de lutte toute l'année dans l'hexagone et ailleurs.

C'est aussi un lieu d'échanges sur nos pratiques de résistances et, cette année, il y aura sans doute beaucoup à dire !

C'est aussi un lieu ouvert et nous vous invitons à passer nous voir pour échanger autour d'un verre et bien sûr... chanter.

**Vendredi 28 juillet 2017, 20 h 30 à Peyrelevade, concert de soutien aux Migrants, à la MAS (Maison accueil solidarité) et au Planning Familial. Prix libre.**

# Non à la méga-mine d'or industrielle en Guyane !

Communiqué du collectif Or de question



Le 22 février dernier, le collectif guyanais Or de Question, appuyé par six ONG nationales, disait non à la méga-mine d'or industrielle en Guyane. Depuis, plus de 120 000 personnes ont soutenu individuellement cet appel. La société civile internationale est fortement mobilisée et désormais 105 organisations originaires de

25 pays demandent à l'État français l'arrêt immédiat du projet « Montagne d'or » des sociétés canadienne et russe, Columbus et Nordgold, ainsi qu'un moratoire sur tout projet de méga-mine industrielle d'or dans cette région.

La France, organisatrice de la COP 21 en 2015, a pris des engagements pour agir concrètement contre le réchauffement climatique en valorisant des activités économiques respectant les impératifs d'un développement durable. Elle devrait donc refuser l'implantation sur son territoire de méga-mines d'or industrielles qui menacent si fortement l'environnement et la santé humaine, d'autant qu'elle ne dispose ni d'un code minier



contraignant sur ces aspects, ni d'un organisme institutionnel de contrôle et de surveillance dédié.

Notre mouvement est composé d'organisations œuvrant dans des domaines variés : protection de l'environnement, droit humains, respect des peuples autochtones, ingénierie, agriculture et souveraineté alimentaire... Toutes sont reconnues pour leur travail en France et à l'international, en particulier en Amérique Latine, dans des pays voisins de la Guyane, où plusieurs méga-mines d'or se trouvent au cœur de graves conflits humains et sociaux. Parmi eux, citons ici l'Uruguay qui demande un moratoire sur la méga-mine métallique et le Salvador qui vient de voter l'interdiction de tout nouveau projet minier.

Quelle crédibilité aurait notre pays à donner des leçons d'écologie aux pays en développement, à l'économie fragile, mais qui ont le courage de se lever face à des multinationales minières pour garantir l'accès à une eau et à des sols non pollués à sa population, lorsque nous ouvrons une mine d'or titanique au cœur de l'Amazonie, poumon de la planète ?

EN TOUTE DISCRÉTION, l'État français encourage des multinationales étrangères à lancer de gigantesques exploitations minières en plein cœur de la forêt guyanaise. Parmi eux, le projet Montagne d'Or porté par le consortium russo-canadien Nordgold / Columbus-Gold devrait démarrer dès 2018. Il s'agirait de la plus grande mine d'or jamais exploitée sur le territoire français. Les mines industrielles d'or sont encore aujourd'hui à l'origine d'impacts humains et environnementaux graves, souvent irréversibles.

On ne peut accepter de détruire une partie de l'exceptionnelle biodiversité guyanaise et prendre le risque d'accidents majeurs pour l'extraction d'une substance dont l'utilité sociale et industrielle est secondaire aujourd'hui. Nos vingt organisations\* demandent donc au gouvernement français un moratoire sur l'exploitation minière à grande échelle en Guyane et l'arrêt immédiat de tous les projets de ce type déjà engagés.

## Des projets miniers titanesques

Parce que les quantités d'or présentes dans la roche sont infimes (1 à 2 grammes d'or par tonne de roche), le projet Montagne d'Or nécessitera le creusement d'une fosse de 2,5 km de long, 500 m de large (soit une surface équivalente à 150 stades de foot-

ball) et 400 m de profondeur. Ceci générera un volume de déchets miniers, extrêmement nocifs, estimé à 400 millions de m<sup>3</sup>.

Par ailleurs, les besoins énergétiques de l'usine de traitement du minerai équivaleraient à 20 % de la consommation annuelle de la Guyane.

De plus, le Conseil consultatif des populations amérindiennes et bushinengué (CCPAB) alerte sur les demandes de rétrocession de 200 000 hectares de forêts primaires, incluant les terres coutumières et les aires de subsistance de ces communautés, afin de fournir en bois la centrale électrique qui alimenterait l'usine de traitement du minerai.

Le CCPAB dénonce également le fait que leur avis n'a pas été sollicité dans le cadre du projet Montagne d'Or, au mépris de la législation française.

Nos associations alertent sur le fait que, si la France autorise l'exploitation à grande échelle d'un premier gisement, elle s'exposera nécessairement à la multiplication de projets miniers équivalents. D'ailleurs, la suite est déjà lancée : avec 36 concessions ou permis d'exploitation en cours de validité et 21 permis d'exploitation demandés ou en cours, ce sont 320 000 hectares du territoire guyanais qui intéressent les entreprises minières du monde entier.

## Des risques connus et inacceptables

Les sites industriels de ce type détruisent inmanquablement la forêt et les écosystèmes sur lesquels ils s'implantent en perturbant l'environnement par le transport d'eaux polluées et de boues issues des zones travaillées et des stockages de déchets miniers. De plus, le site minier de la Montagne d'Or s'inscrirait sur une surface de 12 km<sup>2</sup>, entre deux réserves biologiques intégrales et à moins de 500 m de l'une d'entre elles.

Le risque industriel le plus fort repose sur le stockage en digue de millions de tonnes de boues cyanurées. Ces barrages sont particulièrement sensibles à l'accumulation d'eau qui augmente le risque de rupture. Contrairement aux affirmations des entreprises minières, le risque est loin d'être isolé : au moins 25 ruptures de digue ont eu lieu depuis 2000 dans le monde. L'exemple le plus récent est celui de Samarco au Brésil en novembre 2015, le « Fukushima brésilien ».

## Extraire de l'or est devenu une aberration industrielle

La majeure partie de l'or exploité durant toute l'histoire est stockée actuellement sous forme de lingots ou de bijoux quand seulement 8 % de l'or extrait chaque année sert à l'industrie et 35 % sont

destinés au secteur bancaire. En 2016, on estime qu'environ 20 % de tout l'or que l'Homme a extrait se trouve dans les banques centrales. En 2015, la filière du recyclage a fourni trois fois plus d'or que les besoins industriels, alors même qu'elle est sous-développée en France.

Contrairement aux idées reçues, l'exploitation minière de l'or n'est donc pas indispensable au secteur industriel et la demande des secteurs joaillier et financier ne justifient pas la mise en péril de l'environnement et de la santé humaine à un tel degré.

Pour Thibaud Saint-Aubin, président de l'association ISF SystExt\*\* : « Toutes ces raisons justifient l'arrêt du projet minier aurifère industriel de la Montagne d'Or. Les garanties techniques ne suffisent pas à en faire une solution de développement pérenne pour la Guyane et ses habitants. De plus, il ouvre la porte à des projets titanesques dans toute l'Amazonie. D'autres voies de développement économiques sont possibles pour la région si nous ne détruisons pas ses ressources écologiques inestimables. »

Contacts :

*Or de question en Guyane :*

Harry Hodebourg : 06 94 90 90 73

ordequestion@gmail.com

*En métropole Patrick Monier :*

05 55 89 13 88

patrick.monier960@orange.fr

*ISF SystExt : Thibaud Saint-Aubin :*

06 03 19 54 56

thibaud.saint-aubin@isf-france.org

\* Les vingt organisations sont les quinze qui composent le collectif Or de Question ! : Maïouri Nature Guyane, Ligue des Droits de l'Homme - Section Guyane, Fédération des Organisations Amérindiennes de Guyane (FOAG), Collectif des Premières Nations, Collectif Couachi, Mama Bobi, Réseau Makandi Makandra, Compagnie des Guides de Guyane, Aquaa, Réseau Colibris Guyane, Guyane moopéyi/GMP, G-Crew Music, Bouteille à la mer, GADEPAM, ICRA International) et les cinq suivantes : ISF SystExt, France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Les Amis de la Terre et Sauvons la forêt.

\*\* ISF SystExt (Ingénieurs sans frontières, groupe systèmes extractifs et environnements), regroupe des professionnels ayant un intérêt commun pour les systèmes extractifs, en particulier miniers, et des compétences sur les problématiques techniques associées à ces activités. Elle souhaite participer à la transformation des systèmes extractifs existants ainsi qu'à la réinvention de nos rapports aux matières premières minérales et énergétiques pour tendre vers des modèles respectueux de l'homme et de l'environnement.

Liste complète des organisations soutenant le mouvement sur : <http://www.isf-systext.fr/>

## Pou la Gwiyann dékolé

CAYENNE, SAMEDI 11 FÉVRIER 2017, dans une laverie de la citée Eau Lisette, Hervé Tambour, trente ans, est abattu de deux balles pour avoir refusé de se faire voler sa chaîne en or.

C'est le meurtre de trop, qui fait éclater d'indignation un pays soumis depuis trop longtemps à une insécurité record.

Un vaste mouvement populaire de revendications se forme spontanément, mené par le collectif « pou la Gwiyann dékolé » et ses « 500 frères contre la délinquance ».

En 1992, 2002 et 2008 déjà, la Guyane avait manifesté contre le fait de n'être pas considérée à égalité des autres départements français et d'avoir à souffrir de retards structurels importants.

Pour paraphraser Aimé Césaire : « les Guyanais ne savent pas s'ils sont des Français à part entière, mais ils savent qu'ils sont des Français entièrement à part ».

Le sentiment dominant est que tout est fait pour que la fusée Ariane décolle à l'heure mais que « le reste » peut attendre.

En 2017, le ras-le-bol de cette politique néo-colonialiste explose et c'est tout un peuple, galvanisé, qui déboule dans les rues et sur les barrages, réclamant le comblement des arriérés, notamment en matière de santé, d'éducation, de justice et de sécurité.

Après deux mois de lutte un accord de sortie de crise est signé mais dont l'avenir nous dira si les promesses seront tenues par le prochain gouvernement<sup>1</sup>.

Parmi les mesures accordées ou envisagées, rien en ce qui concerne la défense de l'environnement.

Par contre l'octroi de 250 000 hectares de forêt primaire à la collectivité territoriale de Guyane et l'utilisation d'une partie de la demande additionnelle de 2,1 milliards d'euros visant à relancer les projets de désenclavement des communes isolées et de l'intérieur de la Guyane attirent notre attention.

De même que la publication au J.O le 3 avril 2017 dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la valorisation des ressources hydro-électriques et le développement de la filière biomasse locale<sup>2</sup>.

En effet, Maïouri Nature Guyane<sup>3</sup>, comme le Conseil consultatif des populations amérindiennes et buschinengué (CCPAB) ont déjà dénoncé à plusieurs reprises la volonté du président de la CTG et du MEDEF de voir se développer les mega-projets miniers dont Columbus-Nordgold est le fer de lance.

Pour que ces projets aboutissent, il faudra de l'énergie en quantité, produite

par un immense barrage de 10 000 km<sup>2</sup>, une ou des usines de biomasse brûlant de la forêt primaire, des lignes électriques et des routes s'enfonçant dans la jungle, mais aussi un port adapté aux besoins des miniers proche de St-Laurent.

Nous craignons vraiment que, sous prétexte d'aider les populations, une bonne partie de ces fonds aillent servir en priorité les intérêts des actionnaires des multinationales de tous bords.



MACRON EN MARCHÉ VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

À part M. Macron, qui croit que la Guyane est une île et qui a dit « qu'il ferait tout pour que le projet Columbus/Nordgold réussisse », qui d'entre nous peut encore croire de nos jours – et l'actualité est là pour nous le prouver avec l'exemple du Venezuela – que l'extractivisme et son appétit inextinguible de « zones de sacrifices économiques » pour maintenir le dogme du « développement durable », puisse contribuer au bonheur du genre humain et à celui de l'environnement<sup>4</sup> ?

Enfin, il faut se souvenir que, s'il y a une parité entre la métropole et la Guyane, c'est uniquement sur le nombre de décideurs et d'élus qui poursuivent de belles carrières avec de bruyantes casseroles accrochées dans le dos.

PM

1. Voir l'accord de Guyane sur Internet : « Accord de Guyane signé le 21 avril 2017 ».
2. Le texte publié au J.O. est disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/> dans la rubrique « presse » et « transition énergétique et croissance verte en Guyane ».
3. Cf. Le site de « l'Association Maïouri nature Guyane ».
4. Cf. *Extractivisme* d'Anna Bednik, éd. Le Passager clandestin.

## Octave Mirbeau 1848-1917

*Pour le centième anniversaire de la mort du journaliste-pamphlétaire-écrivain Octave Mirbeau, une exposition passionnante « Sur les chemins d'Octave Mirbeau », réalisée par Jean Estaque, et un spectacle décapant « La Grève des électeurs » proposé par le Fabuleux destin, tournent en Creuse (voir page 22).*

*Il était temps de raviver la mémoire d'un homme mis de côté par la culture officielle certainement à cause de son ralliement à l'anarchisme car révolté et réfractaire à toutes les idéologies aliénantes, radicalement libertaire, farouchement individualiste, irréductiblement pacifiste, résolument athée, anticlérical, antireligieux et antimilitariste.*

### ÉCOUTONS JEAN ESTAQUE NOUS PARLER DE MIRBEAU

« Il faut le re-situer dans le contexte de l'époque. Toute sa vie, il va défendre le pauvre, l'opprimé, il va s'opposer au travail des enfants, au cumul des mandats et à l'immunité parlementaire. Il a fréquenté le mouvement anarchiste, très fort à l'époque, en butte aux « lois scélérates » qui, en particulier, interdisent la propagande anarchiste et favorisent la répression policière (dans le même esprit que les lois antiterroristes actuelles, *Ndlr*).

Dans un écrit, il attaque nommément le préfet de police, le fameux Lépine, pour dénoncer la police qui ferme les yeux sur la prostitution et particulièrement celle des enfants. C'est la belle époque aux niveau des arts peut-être, mais à côté de ça il y a une misère noire.

Mirbeau est très lié avec le peintre Vallotton qui, dans le journal *L'Assiette au beurre*, dénonce la répression policière continue. Il dénonce la déloyauté et la vénalité des journalistes : *le journalisme se vend à qui le paye. Il est devenu machine à louange et à éreintement, comme la fille publique machine à plaisir; seulement celle-ci ne livre que sa chair tandis que celui-là livre toute son âme.*

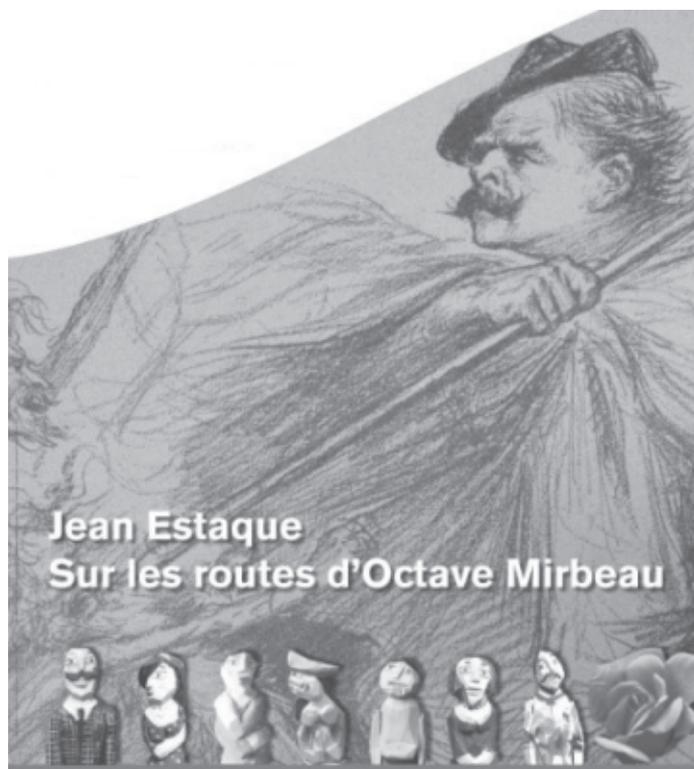
Il avait une notoriété énorme, les politiques en avaient une peur bleue. Ce n'était pas lui qui allait lécher les bottes des ministres, mais au contraire, un jour, c'est un ministre qui lui proposa une décoration, qu'il refusa.

Il est devenu riche par son métier de journaliste, mais il a passé beaucoup d'énergie et a utilisé sa fortune et sa notoriété pour défendre pas mal de gens, sans faire de concessions, comme Zola dans son procès lié à l'affaire Dreyfus.

Lors de sa mort, il laisse une fortune, en particulier en œuvres d'art, dont il a fait don, par testament, pour créer une maison de retraite des artistes, qui verra le jour mais ne durera pas faute de financements complémentaires.

À part l'écologie, tous les thèmes actuels sont déjà là : l'argent, le clergé, la justice, la police, l'armée, la corruption, le colonialisme, etc.

Pacifiste, fêru de culture allemande, il est malade de voir Allemands et Français s'entre-tuer et on pourrait dire que cette guerre l'a achevé en 1917. »



*Cette exposition met en correspondance des textes de Mirbeau, des illustrations de journaux de l'époque et des travaux de Jean Estaque où il met en valeur des textes particulièrement significatifs.*

### LE GRAND DÉMYSTIFICATEUR

Aux yeux des bien-pensants et des Tartuffes de tout poil, son crime, c'est d'avoir amené la société à se voir dans toute sa hideuse nudité et à « prendre horreur d'elle-même ». Pour s'être scandalisé de tout ce qui choquait ses exigences de vérité et de justice, il est devenu scandaleux aux yeux des puissants de ce monde, qui, après sa mort, le lui ont fait payer cher. Mirbeau a en effet, pendant quarante ans, démasqué, stigmatisé et fait « grimacer », avec une férocité jubilatoire, tous ceux qu'un vain peuple, dûment crétinisé, s'obstine à respecter : les démagogues, forbans de la politique ; les spéculateurs et affairistes, les pirates de la Bourse, et les requins de l'industrie et du commerce ; les « monstres moraux » du système répressif inique baptisé Justice ; les « pétrisseurs d'âmes » des Églises ; les rastaquouères des arts et des lettres, les guignols et les maîtres-chanteurs d'une presse vénale et anesthésiante ; et tous les bourgeois qui s'engraissent de la misère des pauvres, et qui, dépourvus de toute pitié, de tout « sentiment artiste » et de toute pensée personnelle, se sont dotés, pour leur confort moral et intellectuel, d'une indéclinable et homicide bonne conscience. Ils sont le produit d'une société moribonde, où tout marche à rebours du bon sens et de la justice, et où, sous couvert de démocratie et de république, une minorité sans scrupules exploite, écrase, aliène et mutilé en toute impunité le plus grand nombre, réduit à l'état de « larves ». Elle nivelle le génie, « suffrage-universalise » l'art, et transforme tout, hommes et choses, talent et honneur, en de vulgaires marchandises, soumises à l'inexorable loi de l'offre et de la demande. Sur les ruines des valeurs humaines, elle dresse des autels au seul dieu du capitalisme à visage inhumain qui triomphe sur toute la surface de la Terre et la transforme en un terrifiant « jardin des supplices » : le veau d'or.

Voici comment Pierre Michel de l'université d'Angers qualifie Mirbeau sur le site de la Société Octave Mirbeau.

#### Pour commencer à lire Mirbeau

*La Grève des électeurs, Les Moutons noirs, Allia. Interpellations, Le Passager clandestin. Le Journal d'une femme de chambre, Le Livre de poche. Le Jardin des supplices, Gallimard (Folio).*

# La Grève des électeurs

## aussi urgente et nécessaire aujourd'hui qu'en 1888

LA GRÈVE DES ÉLECTEURS est le titre d'une chronique d'Octave Mirbeau, parue le 28 novembre 1888 dans *Le Figaro*. Par la suite, le texte a été publié à de nombreuses reprises sous la forme d'une brochure, souvent associé à une autre chronique, « Prélude », parue, également dans *Le Figaro*, le 14 juillet 1889.

### La duperie électorale

Comme tous les anarchistes, Mirbeau ne voit dans le suffrage universel et le recours à des élections qu'une duperie par laquelle les dominants obtiennent à bon compte l'assentiment de ceux-là mêmes qu'ils oppriment et exploitent. S'adressant à l'électeur moyen, « ce bipède pensant, doué d'une volonté, à ce qu'on prétend, et qui s'en va, fier de son droit, assuré qu'il accomplit un devoir, déposer dans une boîte électorale un quelconque bulletin », il s'emploie donc à démystifier, discréditer et délégitimer le prétendu droit de vote, « grâce » auquel les opprimés, dûment aliénés et abêtis, choisissent « librement » leurs propres prédateurs.

Au lieu d'assumer sa liberté, l'électeur, cet « inexprimable imbécile », ne fait en réalité que se choisir un maître, qui l'éblouit de promesses impossibles à tenir et qui n'a pas le moindre souci des intérêts des larges masses : il participe, ce faisant, à son propre asservissement. Mirbeau appelle donc les électeurs à faire la grève des urnes et à se comporter, non en moutons grégaires, mais en citoyens lucides.

*Surtout, souviens-toi que l'homme qui sollicite tes suffrages est, de ce fait, un malhonnête homme, parce qu'en échange de la situation et de la fortune où tu le pousse, il te promet un tas de choses merveilleuses qu'il ne te donnera pas et qu'il n'est d'ailleurs pas en son pouvoir de te donner. [...] Les moutons vont à l'abattoir. Ils ne disent rien, et ils n'espèrent rien. Mais du moins ils ne votent pas pour le boucher qui les tuera et pour le bourgeois qui les mangera. Plus bête que les bêtes, plus moutonnier que les moutons, l'électeur nomme son boucher et choisit son bourgeois. Il a fait des Révolutions pour conquérir ce droit.*

**Aux prêtres, aux soldats, aux juges,  
aux hommes qui éduquent, dirigent,  
gouvernent des hommes  
je dédie ces pages de meurtres et de sang.**

*Dédicace du Jardin des supplices*



*Octave Mirbeau : le gentleman-vitrioleur : 1848-1917, Alain (Georges) Leduc, Éditions Libertaires, 2017.*

De ses prises de position radicales aux côtés de Zola, au moment de l'affaire Dreyfus, pour lequel

il s'engagea avec virulence, à sa solidarité active vis-à-vis d'Oscar Wilde persécuté pour son homosexualité, ou encore à l'anarchiste Jean Grave, qu'il soutint financièrement lorsque celui-ci fut emprisonné à Sainte-Pélagie, toute sa vie ne fut que résistance à la bêtise et lutte pour l'émancipation humaine.

### À quoi bon un député ?

À rien de bon, ça c'est sûr ! Et à rien de mieux qu'un président (cf. *Creuse-Citron*, n° 51). Mais un député ne vaut quand même pas rien puisqu'il palpe au minimum 13000 euros d'indemnités par mois.

Si un régime présidentiel, comme celui de la France ou de la Turquie, n'est qu'une démocratie où les électeurs choisissent leur despote, peut-être qu'un régime réellement parlementaire donnerait plus de pouvoir au peuple. On pourrait se bercer de cette illusion si, lors des élections législatives, nous donnions aux députés un mandat impératif.

Un mandat impératif est un pouvoir délégué à une personne afin de mener une action prédéfinie et selon des modalités précises auxquelles elle ne peut déroger.

En politique, il désigne un mode de représentation dans lequel les élus ont l'obligation de respecter les directives de leurs électeurs sur la base desquelles ils ont été désignés, sous peine de révocation.

### Mirbeau et l'anarchie

*De tous les écrivains attirés par la doctrine anarchiste au cours des années 1890, Octave Mirbeau n'est pas seulement le plus titré, ni celui qui a eu le plus d'impact, que ce soit par ses chroniques du Figaro et du Journal ou par ses grands succès populaires au théâtre et dans le domaine de la fiction. Il est aussi celui qui a fait, le plus durablement, de son ralliement à l'idéal libertaire le pivot de tout son engagement politique et littéraire, et qui y est resté constamment fidèle.* Pierre Michel

### Antiterrorisme

1893-1894, en réaction à la série d'attentats anarchistes qui, depuis deux ans, ébranlent l'État, le gouvernement Casimir-Périer fait passer dans l'urgence trois lois violemment répressives, bientôt baptisées « lois scélérates ».

*Interpellations* réunit quelques-unes des chroniques que l'écrivain Octave Mirbeau consacre, de 1892 à 1898, à la question anarchiste, aux dessous de ces lois scélérates, aux méthodes policières, aux rapports entre la police et la presse, à l'inertie parlementaire, à la nécessaire insurrection des consciences... Tour à tour féroce, drôle ou acerbe, Mirbeau « l'irréductible » se livre ici, jusqu'à l'éclatement de l'affaire Dreyfus, à une dénonciation en règle de l'antiterrorisme comme mode de gouvernement.

Le mandat impératif s'oppose au mandat représentatif comme la souveraineté populaire s'oppose à la souveraineté nationale. Des députés élus sur un mandat impératif ne représentent que leurs électeurs et non pas l'ensemble de la nation.

Le mandat représentatif est une forme de mandat politique qui possède la caractéristique d'être général, libre et non révocable. C'est-à-dire que le représentant peut agir en tous domaines à sa guise car il n'est pas tenu de respecter les engagements qu'il aurait éventuellement pris devant ses mandants.

La plupart des démocraties ont opté pour la souveraineté nationale, et rejettent donc le mandat impératif ; en France, il est interdit par l'article 27 de la Constitution.

Cette démocratie, prétendument gouvernement du peuple par lui-même, est en fait le gouvernement du peuple par des gouvernants élus, et on devrait plutôt l'appeler « oligarchie consentie ».

Entre démocratie et oligarchie, je ne choisis pas, je m'abstiens.

## Pourquoi pas moi, puisque les autres aussi ?

*Machin sait ce qui est bon pour tous. Je sais ce qui est bon pour tous, je vote Machin. Même pathologie...*

père a raison, nous seuls savons ce qui est bon pour toi. Tu es éprise de liberté et tu veux décider et choisir. Folle jeunesse. Voilà ce qu'impose l'électeur, son mariage forcé. Et bien sûr je devrais lui savoir gré

un problème affectif, admettons. Lui, je m'en cogne. Or il se trouve qu'un groupe conséquent de croyants m'oblige à subir cette croyance débile. De quel droit? aucun.

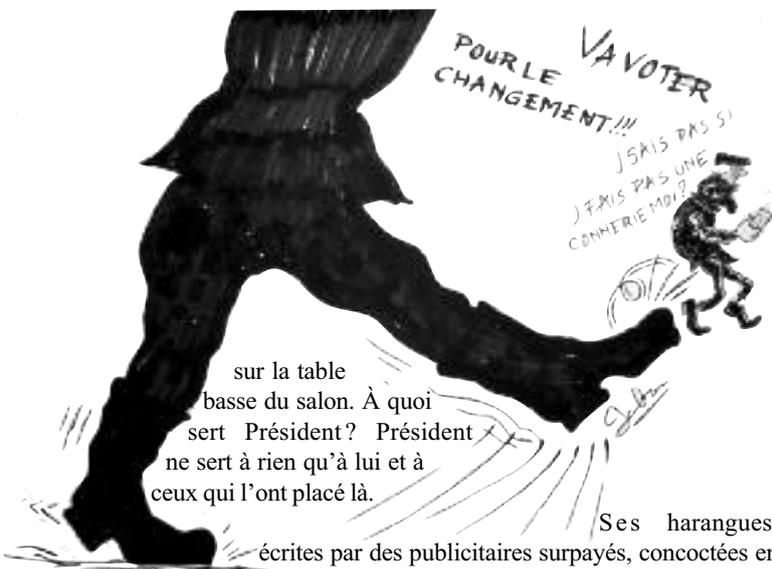
Il faut savoir que l'électeur névrotique en veut pour son pognon vu que c'est lui qui paie. Est élu président celui qui donne le plus beau spectacle, celui qui aura coûté le plus. Ça ne suffit pourtant pas pour être Président. Il faut aussi peaufiner les dialogues. Passons sur le scénario, le même depuis 1958, breveté C.d G. Il faut reprendre les dialogues pour que ceux-ci semblent simples, fassent peuple. Le candidat cause du haut de sa cravate. Tes aspirations sont les miennes. Crois en moi. Tu le sais que j'ai raison sinon pourquoi veut-on me faire taire avec ces calomnies. Je ne me tairais pas! Le candidat doit galvaniser les foules. La foule aime être galvanisée, ça doit être ça le «vivre ensemble». La grande communion imbécile ça plaît. Pour ma part, quand j'imagine seulement une foule, je prends peur et je ripe des galoches. Les dialogues doivent être appuyés, martelés pour refléter ce que le peuple pense, paraît-il tout bas, et qu'il n'ose pas dire tout haut parce que les voisins pourraient entendre et tout ça. Le peuple comment ça pense tout bas? Pas avec le cerveau de tout en haut: lui est réservé aux croyances. C'est par là qu'entrent les prêchi-prêcha. Tout en haut y a plein d'entrées: nez, bouche, yeux, oreilles et une seule sortie, celle de tout en bas. Y a un petit gars, sculpteur malin, qui ne s'y est pas trompé, représentant le penseur dans la position idoine à la bonne expulsion des pensées. Le peuple pense tout bas ce que le pétomane candidat exprime tout haut. Des propos puants et c'est à cause de ça qu'à chaque élection des bouts de papier sont à disposition pour que le peuple compulsif, caché dans ce petit édicule, baptisé isoloir, puisse torcher ses pensées d'en bas, en toute discrétion, parce qu'on est pas des sauvages. Non mais! Dans les nombreux dictons à la con, l'un d'eux prétend que les paroles s'envolent et que les écrits restent. C'est bien le problème, les paroles s'envolent tellement qu'elles courent de comptoirs en barbe-cul-d'entre-potes, où elles font leur sale boulot salement. Les écrits restent bien ordonnés dans les bibliothèques décoratives d'où ils n'ont aucune chance de sortir parce que ça fait désordre



À CHAQUE BOUT DE LA CHAÎNE le même raisonnement des plus raisonneurs. Pourtant? Notre société se félicite que le mariage arrangé n'ait plus cours, alors qu'au départ, même bon sens apparent – Ma chérie, ton

de m'avoir choisi celui qui va faire mon bonheur. Je comprendrai plus tard et lui en serai reconnaissant. Amen.

Le candidat, lui, ne cherche qu'à satisfaire je ne sais quel caprice pour combler



sur la table basse du salon. À quoi sert Président? Président ne sert à rien qu'à lui et à ceux qui l'ont placé là.

Ses harangues, écrites par des publicitaires surpayés, concoctées en loucedé, n'ont de justification qu'à bluffer pour donner l'impression d'un choix et d'une décision mûrement réfléchie. Quand la fosse est bourrée de papiers usagés faut la vidanger, le dépouillement en terme électoral. L'odeur est désagréable comme celle d'une fosse, sauf que pour l'urne, une fois vidangée, t'en chie pendant cinq ans pour terminer constipé. Au bout des cinq années, au suivant! Cette sempiternelle rengaine des dos courbés. Je ne sais pas, mais plutôt n'importe quoi, que cette galère où qu'c'est le galérien qui s'fouette en rouscaillant que ça lui fait mal. Pourquoi m'en prendre à l'électeur plutôt qu'au discoureur? Le discoureur il est là pour se faire remarquer plutôt que de faire des choses remarquables. Lui tout seul n'est rien. Peccadille.

L'électeur, lui, veut avoir raison pour tout le monde et malheureusement il n'est pas tout seul, avec lui toute une cohorte de moutons de Panurge qui nous précipite dans le vide. Tous pourris, oui mais quand même celui-ci moins que les autres dit le fasciné. Pas plus que les autres dit le blasé. Puis lui promet des lendemains radieux. Il y a le candidat faux rebelle, qui joue utile à donner une impression de choix, alors qu'il a les fumeuses 500 signatures qui, sans l'accord des gros partis, sont impossibles à gratter. Du reste tous de se féliciter puisqu'il ne fera qu'un, voire deux pour cent, quand le spectacle est clos et qu'on revient aux choses sérieuses. Président c'est comme dieu, mêmes croyances, celles qui évitent de penser par le haut. Des faire-valoir dans lesquels le croyant balance tous ses petits espoirs d'une vie meilleure sans effort. Question de foi pour laquelle l'électeur sincère et conséquent ne peut admettre qu'une vérité autre que la sienne puisse être vraie. Puisque sa Vérité est la seule. Alors il entre en intolérance, rebaptisée branchouille intégrisme. Un croyant ne peut être qu'intolérant à moins d'être incohérent. Se satisfait d'un à peu près tiédasse. Ne va pas au fond des choses. Quiconque n'est pas fanatique ne croit pas vraiment. Un croyant, se croyant tolérant est au fond un résigné. Parce qu'il n'a pas les moyens d'imposer son point de vue, il tolère. Sinon il boit et dégueule ses frustrations muettes au bistrot. Ils ont voté et puis après?... Pourtant il sait, l'addictif, que si les autres l'écoutent ce sera le bonheur total et infini. Le croyant ne croit qu'aux pleins pouvoirs sinon rien.

Ce réveil des fanatismes quinquennaux est égal au réveil du sentiment religieux qui, quoi qu'on dise, prospère. La preuve est que les religieux de tous bords rejoignent toujours les pires réactionnaires politiques. Aussi n'est-ce pas la raison (ou l'intelligence, si tu préfères) qui mène les affaires humaines, mais bien les pulsions ancestrales, instinctives, celles qui font agir, hélas, depuis des lustres, peur, avidité, agressivité, cupidité, sexe, besoin de vaincre, d'humilier, l'un n'allant pas sans l'autre, un vainqueur qui n'humilie pas se sent bafoué dans ses prérogatives... L'intelligence n'étant admise qu'au titre de fournisseur d'armes et de fourberies, pour asseoir son pouvoir. Un pouvoir qui n'a d'autres justifications que d'assurer le maintien d'une idéologie meurtrière et suicidaire – appelons-la capitalisme.

À propos de croyance, tu balances une information le 1<sup>er</sup> avril, le croyant va douter, de peur de passer pour un pigeon, et le reste de l'année?

Il faut quand même se foutre dans la tête que les élections ne sont qu'un des principes bourgeois consistant à diviser les classes les plus concernées par les injustices les plus flagrantes, et ça n'est pas parce que l'on permet à deux participants de faire leur numéro de gôchiste agréé, tout en les ayant adoués, que ça ressemble à une quelconque forme démocratique.

Autre votation très réclamée preuve de démocratie: le référendum. Parlons-en de ce machin, il est fort à parier que si demain, on demande l'avis du peuple au sujet de la peine de mort, elle soit rétablie. Sans l'élan populaire massif dont ils ont bénéficié, pas de Mussolini, ni de Hitler du reste. Alors cette sagesse populaire dont on nous rebat les oreilles à longueur de propagande radiophonique ou médiatique en général, ça, c'est de la démagogie. Les élections sont de la démagogie et du populisme.

À moins de nous vouloir un peuple libre et éclairé et dans ce cas la seule réponse est l'anarchie, dans toute sa noblesse. Tout cul-par-dessus-tête pour la mise en place enfin du partage des richesses. Qu'entend-on par partage des richesses? Ça n'est pas le partage du pognon, ni faire cracher les riches, sinon leurs dernières dents. Que nenni.

Il est plus question d'une universalité, que de richesses matérielles qui, elles, n'ont aucun sens, sauf à diviser. Que de misères à vouloir gagner son médiocre salaire pour s'acheter sa bagnole, sa télé, son pavillon dans son lotissement. Comme, à l'extérieur, c'est voyou et compagnie, il faut monter des milices de voisins vigilants. Bordel, le fric tue et nuit gravement à la société des hommes.

J'en ai marre de cette nouvelle propagande qui consiste à schématiser l'anarchie par cette seule phrase «la propriété, c'est du vol», les fumiers d'idéologues bourgeois la diffusent volontairement pour foutre la trouille. On veut me piquer ma baraque! Qu'ils y viennent les bolcheviques je vais t'les r'cevoir moi! Le quidam qui vit à crédit il y tient à sa médiocre existence, touches-y, y't'fait rendre gorge. Le malentendu vient de là. Le pognon ne se justifie que pour la division par la terreur de perdre le peu, celle qui rétrécit le cerveau réduit au réflexe de la moule.

Plus de pognon plus de compétition.

Plus de compétition plus de pouvoir.

Plus de pouvoir plus de flics.

Plus de propriété plus de nation.

Plus de nation plus d'armées.

Plus de pognon, plus de valeur temps.

Tiens si la prochaine dictature démocratique m'en laisse le loisir, je développerai autour de cette molécule princeps de la connerie humaine, le pognon. L'électeur planqué dans cet isolement, représentation parfaite du confessionnal laïc, y gagne son absolution. Si je ne me trompe personne ne le sait. Faux-cul système du pas vu pas pris. Il est bon de rappeler que sans collaboration massive personne ne peut prendre le pouvoir. Le pouvoir se donne, même dans le cas de putsch. De quoi sont composées les armées et les forces de l'ordre, de militaires et de fonctionnaires aux ordres et issus des couches populaires. Le CRS de la rue ne vient jamais de Saint-Germain-des-Prés, ni de Neuilly, ni des grandes écoles comme on dit. Pour moi il n'y a pas de grandes écoles, il y a des fabriques de parvenus. L'anarchie n'a jamais ou trop peu été tentée alors on la baptise (ce qui est un comble) **utopie**. Pour le bébé à quatre pattes, marcher debout est une utopie, et pourtant on l'y encourage. Alors?

GABAR

# CAUSE TOUJOURS...

*En ces temps de ruée vers les urnes, il est tentant de faire un petit récapitulatif des raisons pour lesquelles il peut être inutile, voire contreproductif, de voter.*



En dehors du fait dix mille fois ressassé que donner sa voix à une personne qui n'a envers vous aucun engagement légal d'aucune sorte, n'est pas révoquant et n'a aucun compte à vous rendre consiste à vous déposséder de toute opportunité concrète de vous faire entendre, j'aimerais bien aborder le problème du pouvoir et de la façon dont il glisse à une vitesse supersonique ces dernières années. Je sais que nombre de gens qui votent ne se croient pas pour autant dispensés de faire de la politique, puisqu'ils manifestent, font grève, occupent, pétitionnent, interviennent, dénoncent, s'opposent physiquement, planquent des réfugiés, font de la

vulgarisation, confèrent, filent du fric et du temps quand ils en ont, bref s'intéressent, et de près, aux affaires du monde.

Théoriquement, cependant, quand ils appartiennent aux classes moyennes-inférieures, les gens qui votent nourrissent l'espoir que leur vote pourra changer quelque chose. Et ils commencent à comprendre que ce qu'ils

laissent faire là-bas a une fâcheuse tendance à jouer les taches d'huile jusqu'ici. Les gazettes se gardent bien d'analyser la façon dont l'humanité s'organise. De façon post-coloniale glissant vers une ploutocratie de fait. Peu à peu, celle-ci transfère au monde civilisé, entendez aux pays où les multinationales ont leurs sièges mais se débrouillent pour ne pas payer d'impôts, les méthodes de bourrins sans entrailles jusque-là réservées aux néo-colonies. La question primordiale quand on met un bulletin dans l'urne, c'est : « Quel pouvoir aura la personne que j'éélis ? »

Ceux qui ne votent pas ayant déjà répondu à la question.

Le pouvoir tend à se concentrer et à s'échapper, on l'aura remarqué, de la sphère dite démocratique, celle dont dépend le vote, et de la sphère publique, celle où les informations circulent. À la plus modeste échelle, la commune, surtout si elle est de petite taille, se voit déposséder de ses prérogatives au profit de communautés de communes, elles-mêmes étant en train de fusionner, concentrant encore le pouvoir au profit des entités les plus puissantes. Un membre du conseil municipal n'est pas forcément l'élus que les habitants d'un village de moins de 1000 habitants avaient choisi. Mais le glissement suivant élimine littéralement les plus petites communes, dont les élus et les

habitants perdent définitivement la main ainsi que la plupart des informations cruciales sur leurs destinées. Au niveau des États, la même chose se produit par délégation de compétences. Qu'on soit pour ou contre l'Europe, on est bien obligé de convenir que la Troïka représente assez peu, par exemple, les intérêts de la Grèce, pas plus que les intérêts des petites communes autour d'Alès ne sont représentées par le Grand Alès.

Mais il y a aussi que les gens de pouvoir se voient courtisés, séduits et parfois menacés par nombre d'instances non démocratiques, grands entrepreneurs et financiers, qui préfèrent gouverner par procuration que mettre un bulletin dans l'urne, tant ils sont ridiculement peu nombreux. Et les gens de pouvoir sont fragiles, comme tous les humains. Les lobbies sont dans leur couloir, comme leur nom l'indique. Et le peuple, une fois qu'il a donné sa voix, est exsangue et ne risque pas en plus d'allonger le pognon ou les avantages en nature pour sauver la Sécu.

Mais tout ceci, pour les grands argentiers et les patrons des multinationales, est encore trop risqué. Il arrive que l'élus soit une tête de bois et qu'il ait envie de tenir ses promesses. Quand il s'appelle Sankara, on le zigouille vite fait, mais quand il s'appelle Chavez, c'est déjà plus difficile. Récupérer au profit du peuple la rente pétrolière n'est sans doute pas ce qui se fait de plus révolutionnaire, une économie de rente restant une économie boiteuse et dépendante. Mais pour les pétroliers, c'est un affront, pire, une hérésie. Le mieux pour se prémunir de pareilles mésaventures est d'une part de se démerder pour dépouiller les États de leur autonomie et de leur pouvoir, et d'autre part de créer une législation qui soit surplombante par rapport aux droits des États, et même, tant qu'à faire, par rapport au droit international.

Nous vivons dans un monde où certaines multinationales sont beaucoup plus puissantes que certains États. De fait, le droit des affaires a supplanté les droits humains depuis presque vingt ans.

Un exemple: les tribunaux arbitraux internationaux, qui s'occupent des intérêts du commerce international, permettent aux multinationales d'attaquer les États si elles jugent avoir été flouées. Inutile de dire que les droits humains sont le cadet de leurs soucis. Après un démarrage modeste dans les années 2000, cette justice particulière n'a cessé depuis de prendre de l'importance et les procès se multiplient: en 2010, le Guatemala a dû cracher 25 millions de dollars à la Tampa Electric pour avoir, l'ordure, plafonné le prix de l'électricité. Philip Morris a poursuivi en justice l'Uruguay et l'Australie qui avaient osé promulguer des lois anti-tabac (il attaque, depuis, l'UE pour des raisons similaires, tandis que l'Uruguay a gagné le procès). Le Canada décrète un moratoire sur l'extraction d'huile et de gaz de schiste? Lone Pine Ressources Inc. lui réclame 250 millions de dollars de compensation. L'Allemagne, l'inconsciente, ferme 2 centrales nucléaires? Aussi sec, la Swedish Energy porte le cas devant les tribunaux et réclame presque 4 milliards de dollars. Eon et RWE, eux, acceptent de négocier avec l'Allemagne les compensations qu'ils vont lui demander pour avoir osé sortir du nucléaire. Ils étaient contents, en décembre 2016, que le tribunal ait reconnu que «leurs exigences sont légitimes et qu'il convient de protéger l'investissement et les capacités de production d'énergie». En 2015, Véolia, un de nos fleurons, a porté plainte contre l'Égypte. Qu'avait-elle fait, cette pauvre Égypte? Elle avait augmenté le salaire minimum, et pas qu'un peu: 72 € au lieu de 41 €! Mais ils se prennent pour qui, ces Égyptiens?

Les tribunaux arbitraux peuvent siéger sur la base de ces accords commerciaux bi ou multilatéraux que les États, souvent sous la pression, signent entre eux. Ceci pour dire que le pouvoir des États d'avoir une politique se négocie au prix fort, tant il est vrai que les droits sociaux ont cette fâcheuse propriété de rogner sur les profits de nos chers ploutocrates. L'Allemagne, royale, va douiller un bras pour se payer le luxe de choisir sa politique énergétique. D'autres, à la ramasse et pillés jusqu'à la moelle des os, n'ont aucune possibilité de le faire et se couchent, et payent. Et d'autres qui ne sont pas à la ramasse payent aussi, telle l'Argentine qui avait eu le culot de renationaliser l'eau en 2006, et a dû allonger 400 millions d'euros à Suez pour cette insolence.

Ceci pour dire, quel est le pouvoir d'un gouvernement, au fond? Même dans nos pays? Un gouvernement qui prétend gouverner dans l'intérêt de ses électeurs doit dédommager les multinationales. Il se pourrait, pour une politique ambitieuse, que tout le PIB y passe (la France a conclu 103 traités bilatéraux, moins que l'Allemagne, qui en est à 147). Et on s'étonne que les salaires n'augmentent pas, au contraire du coût de la vie. C'est que ça coûte la peau des miches, le social, on ne se rend pas compte. Le populo, régulièrement (chaque fois qu'on lui sort le trou de la Sécu) manifeste pour sauver l'héritage du Conseil national de la Résistance.

Quel héritage? Depuis 2006, la Sécu va chercher sur les marchés financiers le pognon que ne lui versent plus les patrons exonérés de «charges patronales» (de salaire socialisé). L'ACOSS (Agence centrale de Sécurité sociale) gère 1800 milliards de flux de trésorerie. Elle n'emprunte pas moins de 20 milliards par jour. En 2008, elle perd sa chemise, comme tout le monde. Depuis, elle emprunte pour payer le service de sa dette, s'endettant encore plus. Rassurez-vous! Ce ne sont

pas vos plombages ni vos lunettes qui la ruinent, pas plus que vos cancers!

Mais vos cotises, depuis, servent plus à rembourser sa dette qu'à équiper le pays en bonnes infrastructures de santé. Alors, les Partenariats public-privé (PPP) se multiplient, pour des établissements mixtes qui font le bonheur des privés.

Qu'on se rassure, le trou de la Sécu est très bien noté sur les marchés financiers, grâce à la garantie de l'État! On s'arrache ses titres. Et on s'étonne que les cotisations se multiplient... Sauver quoi? Quel rapport, aujourd'hui, entre cet organisme jeté aux banques et dépecé sur les marchés et la Sécu du CNR? On pourrait en dire autant des caisses de retraite, du RSI, de toute la structure prétendument sociale de cet État qui s'est auto-privatisé en gardant juste un peu de peinture rouge sous les craquelures de son vernis.

Bref. Aaaalors, qui mettre à la tête de cette pétaudière huit mille fois vendue et revendue, pour faire joli?

LAURENCE BIBERFELD

**Auditorium de la BFM de Limoges, place Aimé-Césaire**

**Mercredi 14 juin à 18 h 30**

**Conférence débat: « Pourquoi le féminisme ? »**

**Avec Laurence Biberfeld**

**À l'invitation  
de la Libre Pensée 87**

### **Pourquoi être féministe?**

Cette question renvoie immanquablement à ce qui a provoqué l'émergence du féminisme, bien avant toutes les polémiques, toutes les oppressions, les combats et les massacres qui ont jalonné la guerre des sexes. Cet état de fait est une domination masculine aussi vieille que l'humanité, mais qui, inexorablement, se délite, quoiqu'elle ait encore de beaux restes et un crépuscule qui tarde à venir...

Dans deux essais récents (*La Femme du soldat inconnu* et *Le Plus Vieux Métier du monde*, aux Éditions libertaires) mêlant érudition, variétés et qualités des sources, servis par un style jubilatoire, Laurence Biberfeld rappelle ce qui devrait être une évidence pour tous: « *On a construit dès le départ un monde inégalitaire, un monde d'ennemis, de maîtres et d'esclaves. [...] Être féministe va plus loin que la simple revendication de droits égaux, quelle que soit la définition du féminisme. Cela consiste à refuser cette matrice discriminante qui veut que des uns dépendent de la dévalorisation des autres.* »



## Éloge des crapauds printaniers

À CE MOMENT-LÀ, après son long jeûne, le crapaud prend une allure fort spirituelle, tout comme l'un de ces sobres anglo-catholiques vers la fin du carême. Ses mouvements sont lents mais résolus, son corps est amaigri et, par comparaison, ses yeux semblent anormalement grands. Cela permet de distinguer ce que l'on ne pourrait remarquer à aucun autre moment: qu'un crapaud a parmi les plus beaux yeux de tout le règne animal. Ils sont comme de l'or, ou plus précisément comme ces pierres dorées semi-précieuses que l'on voit parfois orner les chevalières et que l'on nomme, me semble-t-il, le chrysobéryl.

«Le crapaud, contrairement à l'alouette et à la primevère, a rarement reçu la faveur des poètes.»

Durant les quelques jours qui suivent son retour à l'eau, le crapaud s'attelle à reprendre des forces en mangeant de petits insectes. À présent, le voilà regonflé à sa taille normale et il entre dans une phase d'intense sensualité. Tout ce qu'il sait, du moins s'il s'agit d'un crapaud mâle, c'est qu'il veut serrer quelque chose entre ses bras. Tendez-lui un bâton, ou même votre doigt: il s'y accrochera avec une force surprenante et mettra un long moment à découvrir qu'il ne s'agit pas d'une femelle crapaud. On rencontre fréquemment des amas informes de dix ou vingt crapauds roulants indéfiniment dans l'eau, agrippés les uns aux autres sans distinction de sexe. Puis, progressivement, ils se répartissent

en couples, le mâle assis suivant l'usage sur le dos de la femelle.

Après un jour ou deux, la ponte est déposée en de longs cordons qui s'enroulent dans les roseaux et deviennent bientôt invisibles. Quelques semaines encore, et l'eau grouille d'une multitude de minuscules têtards qui grossissent rapidement. Puis ils déploient leurs pattes arrière, puis leurs pattes avant et perdent leur queue. Finalement, vers le milieu de l'été, la nouvelle génération de crapauds, plus petits que l'ongle de votre pouce mais parfaits dans le moindre détail, rampe hors de l'eau pour recommencer la partie.

Si j'évoque ici le frai des crapauds, c'est parce qu'il s'agit d'un des phénomènes printaniers auxquels je suis le plus profondément sensible. Et parce que le crapaud, contrairement à l'alouette et à la primevère, a rarement reçu la faveur des poètes. Mais je sais bien que beaucoup n'apprécient pas les reptiles ou les amphibiens, et je ne soutiens pas que pour savourer le printemps, vous devriez avoir un quelconque intérêt pour les crapauds. Il y a aussi le crocus, la grive, le coucou, le prunellier, etc. L'essentiel étant que les plaisirs du printemps s'offrent à tous et ne coûtent rien. Même dans la plus sordide des rues, l'arrivée du printemps se manifestera d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse seulement d'un ciel bleu plus clair entre les conduits de cheminée ou du vert éclatant d'un sureau qui bourgeonne sur un site bombardé. Il est en effet remarquable de voir comme la Nature persiste telle quelle, de manière officieuse, dans le cœur profond de Londres. J'ai vu un

faucou crécerelle survoler l'usine à gaz Deptford et j'ai entendu une performance de premier ordre chantée par un merle sur Euston Road. Il doit bien y avoir des centaines, sinon

des millions d'oiseaux vivant dans un rayon de six kilomètres, et qu'aucun d'eux ne paie un sou de loyer est une pensée plutôt agréable.

**Quoi qu'il en soit, le printemps est là, même au centre de Londres, et ils ne peuvent vous empêcher d'en jouir.**

### Le retour du printemps comme retour du bonheur

Quant au printemps, même les rues étroites et lugubres autour de la banque d'Angleterre ne semblent tout à fait en mesure de le chasser. Il s'infiltré partout, comme l'un de ces nouveaux gaz toxiques qui traversent tous les filtres. Le printemps est communément appelé un «miracle» et, pendant les cinq ou six dernières années, cette dénomination éculée a repris tout son sens. À la suite du genre d'hiver que nous avons dû subir récemment, le printemps semble tout à fait miraculeux, tant il était devenu de plus en plus difficile de croire qu'il reviendrait un jour. Chaque mois de février depuis 1940, je me suis pris à penser que cette fois l'hiver allait s'installer définitivement. Mais Perséphone, comme les crapauds, renaît toujours à peu près au même moment. Soudain, vers la fin mars, le miracle se produit et le taudis en décomposition où je vis se trouve transfiguré. Dans le square, les troènes couverts de suie ont viré au vert éclatant, le feuillage des châtaigniers s'épaissit, les jonquilles éclosent, les giroflées bourgeonnent, l'habit du policier semble tout à fait agréable avec ses nuances de bleu, le poissonnier accueille ses clients avec un sourire et même les moineaux ont une couleur tout à fait différente, puisqu'ils ont senti la douceur de l'air et retrouvent le courage de prendre un bain, leur premier depuis septembre.

Est-il indécent d'apprécier le printemps et autres changements de saison? Plus précisément, alors que nous gémissons tous, ou du moins devrions-nous gémir, sous le joug du système capitaliste, est-il politiquement condamnable de rappeler que ce qui rend le plus souvent la vie digne d'être vécue, c'est le chant d'un merle, un orme jaunissant en





Merci  
l'ami pour ce  
magnifique texte,  
S.

octobre, ou tout autre phénomène naturel qui ne coûte rien, mais qui n'a pas ce que les journaux de gauche appellent un «point de vue de classe»?

Il ne fait aucun doute que beaucoup de gens pensent ainsi. Je sais d'expérience qu'une référence positive à la «Nature» dans un de mes articles m'attirera des lettres injurieuses, et bien que le mot-clé de ces lettres soit «sentimental», deux idées semblent s'y mêler. La première est que tout le plaisir pris dans le processus même de la vie encourage une sorte de quiétisme politique. Les gens, a-t-on coutume de croire, devraient être mécontents, et il est de notre devoir de multiplier nos besoins et non de simplement accroître le plaisir que nous tirons de ce dont nous disposons déjà. L'autre idée est que nous nous trouvons à l'âge des machines et que ne pas aimer la machine, ou même vouloir limiter sa domination est une attitude rétrograde, réactionnaire et légèrement ridicule. Ce point de vue est souvent défendu en affirmant que l'amour de la Nature est une faiblesse de citoyens, qui n'ont aucune idée de ce à quoi ressemble réellement la Nature. Ceux qui ont vraiment affaire à la terre, croit-on, n'aiment pas la terre et n'ont pas le moindre intérêt pour les oiseaux ou les fleurs, si ce n'est dans une perspective strictement utilitaire. Pour aimer la campagne, il faut vivre à la ville en s'offrant simplement, à l'occasion, un week-end en balade à la belle saison.

littérature médiévale, ballades populaires comprises, qui regorgent d'un enthousiasme presque géorgien pour la nature.

«Si un homme ne peut prendre plaisir au retour du printemps, pourquoi devrait-il être heureux dans une Utopie qui circonscrit le travail? Que fera-t-il du temps de loisir que lui accordera la machine?»

L'art des peuples agricoles, également, tels que les peuples chinois ou japonais, tourne toujours autour des arbres, des oiseaux, des fleurs, des rivières, des montagnes.

L'autre idée, quant à elle, me semble fautive d'une manière plus subtile. Certes, nous devons être mécontents, et ne pas nous satisfaire du moindre mal. Et pourtant, si nous étouffons tout le plaisir que nous procure le processus même de la vie, quel type d'avenir nous préparons-nous? Si un homme ne peut prendre plaisir au retour du printemps, pourquoi devrait-il être heureux dans une Utopie qui circonscrit le travail? Que fera-t-il du temps de loisir que lui accordera la machine? J'ai toujours soupçonné que si nos problèmes économiques et politiques se trouvent un jour résolus pour de bon, la vie sera alors devenue plus simple et non plus complexe. Et que le genre de plaisir que l'on prend à trouver la première primevère dépasserait de loin celui de manger une glace au son

d'un juke-box. Je pense qu'en préservant son amour d'enfance pour des choses telles que les arbres, les poissons, les papillons et – pour revenir à mon premier exemple – les crapauds, un individu rend un peu plus probable un avenir pacifique et décent, et qu'en prêchant la doctrine suivant laquelle rien ne mérite d'être admiré sinon l'acier et le béton, il rend simplement un peu plus certain que les humains n'auront d'autre débouché à leur trop-plein d'énergie que dans la haine et le culte du chef.

**Quoi qu'il en soit, le printemps est là, même au centre de Londres, et ils ne peuvent vous empêcher d'en jouir.**

Voilà bien une réflexion satisfaisante.

Combien de fois suis-je resté à regarder l'accouplement des crapauds, ou deux lièvres se livrant à un combat de boxe dans les pousses de maïs, en pensant à tous ces personnages haut placés qui m'empêcheraient d'en profiter s'ils le pouvaient. Mais heureusement, ils en sont incapables. Tant que vous n'êtes pas vraiment malades, affamés, terrorisés, emmurés dans une prison ou dans un camp de vacances, le printemps demeure le printemps. Les bombes atomiques s'accumulent dans les usines, les policiers rôdent à travers les villes, les haut-parleurs déversent des flots de mensonges, mais la Terre tourne encore autour du Soleil. Et ni les dictateurs ni les bureaucrates, bien qu'ils désapprouvent profondément cela, n'ont aucun pouvoir d'y mettre un terme.

GEORGE ORWELL,

« Quelques réflexions sur le crapaud ordinaire », *Tribune*, 12 avril 1946.  
Traduction Les amis de Bartleby.

### Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi postaux sont de 1,50 € par numéro. Creuse-Citron étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

1 an (4 n°) = 5 € (frais de port) + ... (prix libre) / 2 ans (8 n°) = 12 € (frais de port) + ... (prix libre)

20 ans (80 numéros) = 120 € (frais de port) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de Citron Libre et adressez-le à Creuse-Citron, BP 2, 23000 Sainte-Feyre.

## Big Data is watching you

*«Une étonnante vague de refus des compteurs Linky, dits "intelligents", traverse la France. Cette opposition a ceci d'étonnant qu'elle est informelle et décentralisée, qu'elle se développe hors de toute structure politique ou syndicale.»*

SÉBASTIEN DELPECH

*«Faut pas pucer (même dans les ordis)»*  
GROUPE EN LUTTE CONTRE  
LE PUÇAGE DES ANIMAUX  
ET L'INFORMATISATION DU MONDE

### Linkysition

Les raisons de la colère contre l'installation imposée de compteurs Linky sont multiples :

- intensification du brouillard électromagnétique ambiant menaçant la santé des usagers,
- perspective de factures alourdies afin de financer une opération qui oblige EDF à emprunter 5 milliards d'euros,
- transmission de données sur les habitudes de vie permettant d'affiner un profilage marketing de la population, ouvrant la voie à des offres commerciales juteuses.

Ainsi, dans le cadre d'une décision de l'Union européenne, la France a fixé l'objectif d'équiper, d'ici 2021, 90% des foyers de 35 millions de compteurs Linky. Les entreprises sous-traitantes chargées par Enedis (ex-ERDF) d'en installer un maximum tous les jours n'hésitent pas à utiliser le harcèlement, la ruse, l'intimidation et le coup de force.

Matériellement, des CPL (Courants porteurs en ligne) à haute fréquence, superposés au 50 Hz, se fauillent dans nos fils électriques, relèvent des informations sur nos appareils, les envoient à des concentrateurs reliés à un SIC (Système d'information centralisé). Ce maillage intrusif nécessitera la construction de 700 000 concentrateurs et 125 000 antennes-relais.

Pour rentrer dans ses fonds, EDF compte sur divers moyens :

- le compteur Linky a une durée de vie 3 fois plus courte que celle des compteurs actuels, et le prochain renouvellement sera certainement payant,
- il disjoncte dès le dépassement de l'ampérage souscrit, alors que le compteur actuel a une tolérance de 10% à 15%, ce qui va nécessiter un nouveau contrat plus onéreux : «15 millions de foyers risquent d'être pénalisés par le compteur Linky, qui va faire disjoncter le budget des consommateurs» (*Que Choisir*),
- la coupure du compteur pour non-paiement sera réalisée automatiquement à distance, alors qu'actuellement il faut attendre la venue d'un agent EDF et un éventuel report après négociation.

On peut se faire une idée de l'effet de ces compteurs «intelligents» déjà installés dans certaines régions en France et dans d'autres pays : de nombreux cas d'apparition d'électrosensibilité ont été relevés, car les

fils électriques n'étant pas blindés, il faudrait se tenir éloigné de plus de 2,50 m des compteurs, câbles, prises, interrupteurs, ampoules... D'autre part, les CPL sont à l'origine de pannes d'appareils électriques, de dérèglement de l'équilibrage des phases, et le service Clients d'EDF reconnaît être submergé de réclamations : «On vous détraque votre installation et ensuite on vous envoie la facture pour effectuer les réparations, c'est scandaleux !»

Que cachent les grands moyens utilisés pour mettre au rebut 81 millions de compteurs en parfait état pour des appareils à durée de vie beaucoup plus courte (Linky pour l'électricité, Gazpar pour le gaz, Aquarius pour l'eau)?

### Les «smartiens» débarquent

*«On pourra ainsi connaître exactement vos besoins, vos habitudes, et on sera très bien placé pour monétiser ces informations auprès des fournisseurs d'énergie.»*

FRANÇOIS-XAVIER JEULAD,  
spécialiste domotique.

*«La mise à disposition des données va permettre de tirer profit de nouvelles opportunités économiques.»*

UFE (Professionnels de l'électricité).

*«Ces données, accessibles à tous, sont un outil très utile au développement de start-up soutenues au travers du plan Green Tech.»*

CHRISTIAN BUCHEL,  
patron du numérique Enedis.

*«Enedis est un opérateur big data qui gèrera bientôt 35 millions de capteurs.»*

PHILIPPE MONLOUBOU,  
président d'Enedis.

Le mot utilisé est bien «capteurs» et non «compteurs»!

Chaque année l'équivalent d'un CD-ROM sera produit par foyer, d'où, aux États-Unis, le surnom donné de «mouchard». Ces données vont s'ajouter à bien d'autres, dans un univers envahi de «smartiens» : «smart cities» peuplées d'une myriade d'«objets connectés» (50 par foyer en 2020, contre 10 aujourd'hui). Le marché des réseaux intelligents («smart





grids») est estimé à plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2030!

Les émetteurs de données électroniques sont partout: smartphone, Internet, caméras, puces RFID, etc. «Flicky» va ainsi participer à un système très efficace aidant la machine politico-économique à gouverner et contrôler, les prédateurs industriels à se régaler de données domestiques. Chaque Français figure dans plusieurs centaines de fichiers, par exemple:

- Géofoyers: adresse, n° téléphone, âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau de richesse, habitat, etc.;

- Consommateurs et familles: situation matrimoniale, métier, surface habitable, automobile, animaux...

Aux États-Unis, pour connaître l'âge, l'adresse et le sexe d'une personne, il suffit de 0,007 dollar, mais pour savoir s'il a une maladie de cœur 0,447 dollar, et 0,552 dollar s'il désire faire du sport pour maigrir...

### Big Business is watching you

Les données sont regroupées dans 16 000 IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique), «carreaux» de 200 mètres de côté, qui se resserrent progressivement. Celles des «mouchards» de nos maisons vont y côtoyer les «open data» fournies par l'INSEE, le recensement, la déclaration de revenus, la taxe d'habitation... Pour faciliter la prédation des entreprises, l'IGN édite des cartes indiquant le «carroyage» actuel.

Ainsi le groupe Cartegie, acteur du marketing numérique, se vante de «faire parler les données pour les transformer en connaissances client, permettant de donner un niveau de précision inédit sur le marché du data marketing». Les outils du «data mining» (extraction de données) aident à connaître nos habitudes de consommation, cibler notre profil client.

Afin d'analyser les quelque 2 000 milliards d'informations transmises par les nouveaux compteurs, Enedis a choisi la société Teradata, spécialisée dans le stockage de données et les applications analytiques.

IBM (International business machines) se réjouit ainsi de l'arrivée de l'ère des big data: «*Sur une planète plus intelligente, toutes les données sont visibles et nous pouvons les interpréter pour mieux faire tourner le monde.*»

«Big blue» et les autres veulent nous faire croire que nous sommes dans le domaine de l'intelligence, de l'immatériel, alors que ces données sont collectées, transportées, concentrées, réexpédiées, stockées, analysées. Ainsi, en France, les big data consomment 9% de l'électricité, et, au niveau mondial, c'est une énergie égale à celle du Canada et de la Finlande réunis qui est absorbée!

Alors que Ségolène Royal proclame que les compteurs Linky vont permettre une baisse de la consommation électrique, l'économiste Thomas Reverdy affirme: «*On veut nous obliger à consommer beaucoup plus d'électricité pour en économiser un peu; le grand risque avec Linky, c'est qu'on n'arrive pas à faire beaucoup mieux que les compteurs heures creuses-heures pleines.*»

### Je ne suis pas un objet connecté

Face aux refus de plus en plus nombreux d'installation des compteurs «intelligents», les «décideurs» s'inquiètent: «*Le monde change, le problème ce sont les résistances au changement.*»

BERNARD SPINDER, maire PS dans l'Isère.

Pour montrer comment Enedis encourage le passage en force, citons quelques extraits d'une fiche interne «Que faire face aux refus sur le terrain», destiné aux poseurs (de compteurs, pas de bombes):

- Désaccord expressément manifesté à l'installation du compteur:

Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété privée et procéder au remplacement si l'accès peut se faire librement (portail non fermé à clé, accès accordé par un autre résident...).

- Affiche à l'entrée refusant Linky:

Ne pas tenir compte de l'affiche. Remplacer le compteur.

- Porte ou portail fermés:

Si le technicien dispose d'une clé vigile, d'un double de clé ou du digicode, remplacer le compteur.

- Accès au compteur impossible:

Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant de la copropriété vous ouvre. Si impossible: prise de RDV nécessaire.

Les compteurs accessibles (certains poseurs s'introduisent par les jardins) sont changés directement, sans rendez-vous.

Pour prendre les devants, la solution la plus efficace est d'informer les habitants et d'obtenir un vote du conseil municipal s'opposant à l'installation.

En cas de refus individuel, aucune mesure de rétorsion n'a été votée, personne ne peut obliger à ouvrir aux poseurs si le compteur est à l'intérieur, comme pour la moitié des logements. Il est toutefois préférable d'envoyer une lettre recommandée à Enedis, avec copie au maire de la commune.

Si le compteur est accessible aux poseurs, les usagers ont fait preuve de diverses initiatives: vieille voiture ou charrette en travers, coffrage protecteur, barres d'acier...

Plusieurs centaines de communes ont refusé: Aix-en-Provence, Saint-Denis, Yerres, Bagnolet... Devant la Maison de la Radio du 22 mars dernier, 200 comités anti-Linky étaient rassemblés. Plusieurs pays européens ont refusé, tels la Belgique et l'Allemagne, l'Autriche. En Californie, une procédure juridique, reprise ailleurs, a imposé de remettre les anciens compteurs: «promesses non tenues de diminution des factures et de la consommation, atteinte à la vie privée, impact sanitaire».

Sébastien Delpech, de «Faut pas pucer», termine ainsi son texte:

«*Salariés d'Enedis et de sous-traitants, réunissez-vous, parlez de vos entreprises et de ce que vous êtes en mesure de faire pour y nuire. Prenez contact avec les comités d'opposants qui existent partout dans le pays.*»

Si les travailleurs de l'industrie nucléaire s'interrogeaient sur leur (radio)activité, les travailleurs de l'industrie des armes sur les produits guerriers, les travailleurs de l'industrie chimique sur la santé des populations et, plus généralement, si les travailleurs intervenaient sur l'utilité sociale de ce qu'ils produisent, les choix capitalistes basés sur le profit seraient directement remis en cause, alors que le brassage de bulletins dans les urnes, pour savoir si un populiste de droite ou de gauche est le meilleur tribun charismatique dans les télévisions, ne dérange en rien le système en place.

ÉLAN NOIR

Un site : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>  
Une émission sur <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/> du 10 octobre 2016

## À part ça tout va bien brèves anti-industrielles (3)

*Le fait d'avoir propagé Internet est certainement l'acte le plus suicidaire de l'Occident. Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de l'image, de l'image Youtube. [...] On est en face d'une génération de jeunes de 18-20 ans, qui avait 8-10 ans au début du Web de masse et des réseaux sociaux, qui s'est éduquée seule par Internet au point de devenir des aliens, des mutants parfaits, par rapport à leurs familles. Tous les jours, moi j'entends untel est parti faire la hijra en Syrie, untel a quitté ses parents sans leur dire. Parce qu'ils sont en face de gens bien gentils liés à eux par le sang, mais qui sont dans un paradigme de pensée totalement étranger à eux. [...] Et ça, c'est la grande révolution à venir, cette génération Internet (témoignage d'un islamiste extrait du livre de David Thomson, *Les Français Jihadistes*, Les Arènes, 2014).*

Le numéro 5 de la revue semestrielle de critique sociale *L'Inventaire* (éditions la Lenteur, 2017) a consacré deux textes à l'islamisme, dont une recension instructive du livre de Tomson. À lire également la recension du livre d'Alain Bertho, « les Enfants du chaos », dans *L'Inventaire* n° 4.

familles. Nous apprenons ainsi que : *en 2015, le temps d'écran moyen des Français était de 5h17 min, par jour, tous écrans confondus, atteignant le chiffre astronomique de 7h54 min chez les 16-24 ans... Les 3h20 par jours des 15-19 ans mesurés en 2010 ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir* (p. 121).

Elle résume aussi les premières études officielles (de l'OCDE) sur l'efficacité ou non de l'introduction du numérique dans les méthodes d'apprentissage. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats sont exécrables : plus les élèves utilisent l'ordinateur en classe, moins ils maîtrisent les langues ou les mathématiques (p. 52).

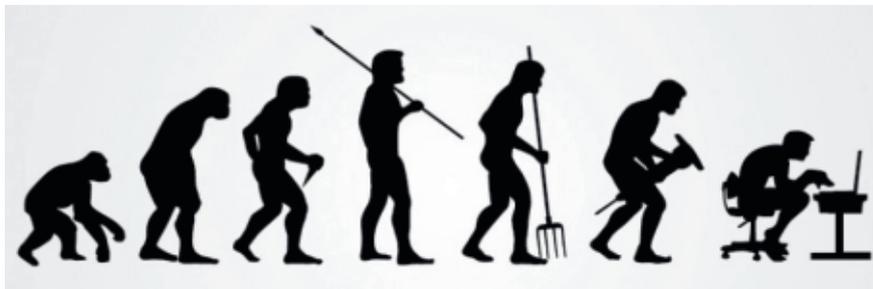
Tout le deuxième chapitre du livre est consacré à une mise en cause argumentée du discours pédagogique officiel qui justifie l'usage intensif du numérique en classe. Les auteurs démontent ainsi l'identification fallacieuse entre « pédagogie numérique » et pédagogie active ou personnalisée ; alors qu'il s'agit de rendre les enfants passifs devant des écrans, et de leur asséner une pédagogie produite industriellement avec des machines à la place d'enseignants.

mières (nous pourrions en juger directement chez nous si la « mine d'or » de Lussat était réalisée), pollution et violente exploitation de la main-d'œuvre pour la fabrication des appareillages, pollutions redoutables des machines obsolètes, consommation d'énergie fara-mineuse à toutes ces étapes. Pendant ce temps-là, la consommation de papier ne diminue même pas !

Comme toujours, les nouvelles technologies ne remplacent pas l'étape précédente, et donc les sources de nuisances précédentes : elles se surajoutent à ce qui existe déjà et accentuent donc les pollutions et les autres « problèmes ».

Relevons encore le chapitre consacré aux « conséquences sanitaires » : de la myopie à la dépression, et autre « perte de capacité de relation à l'autre », diminution des « facultés empathiques », etc. Sans oublier bien sûr les conséquences de la pollution électromagnétique.

Le livre se termine par deux chapitres ébauchant une analyse de la signification proprement politique du numérique à l'école et en général.



Nous avons déjà publié dans *Creuse-citron* des textes critiquant l'introduction massive du numérique à l'école (n° 50). Un livre sur cette question est paru récemment chez un gros éditeur, avec une « certaine visibilité médiatique », ce qui est nouveau (P. Bihoux et K. Mauvilly, *Le Désastre de l'école numérique*, Le Seuil, 2016).

Après la mobilisation importante contre la liquidation des écoles dans nos campagnes, il est d'autant plus utile de lire ce livre pour replacer, dans une perspective plus large, les urgences les plus visibles. 2017 est aussi l'année de l'imposition du livret scolaire numérique dans les écoles élémentaires du département !

L'étude bien documentée de Bihoux et Mauvilly nous livre le dernier état du progrès du numérique à l'école et dans les

Les auteurs relèvent les multiples effets nuisibles du « cahier de texte numérique » (désormais obligatoire à partir du collège), ou du recours systématique à internet comme « source documentaire » en lieu et place des manuels ou des livres. La « profusion infinie d'information » débouche en fait massivement sur une nouvelle forme d'ignorance – voire franchement d'analphabétisme – et sur l'affaiblissement de certaines facultés de base indispensables à la pensée : mémoire, cohérence, organisation logique, discernement.

Le bref chapitre 3, « Un désastre écologique », justifie à lui seul de se procurer le livre parce qu'il synthétise de façon remarquable, chiffres et sources à l'appui, cet aspect de la question.

Destruction environnementale et pollutions pour l'extraction des matières pre-

*Le changement [...] permanent est érigé en mode de management et d'une certaine façon en mode de domination-assujettissement. [...] Tout ce que l'on sait, il faut l'oublier ; toutes nos façons de faire, il faut les « actualiser » [...] il faut « s'adapter » pour ne pas être dépassés. [...] Les non-décideurs sont, par définition, en retard d'un logiciel, d'une évolution. Leur statut est dorénavant d'être en retard.* Cette limpide description (citée p. 156) aurait toute sa place dans l'excellent dossier réalisé par le collectif « Écran Total » dans le journal *CQFD* de février.

À noter aussi, la parution d'une brochure du collectif, contenant sa plateforme et une série de témoignages sur la déshumanisation du travail aujourd'hui, en conséquence de la numérisation et du management (copie disponible sur demande au journal).



**Ce ne sont pas les lanceurs d'alerte qu'il faut condamner, mais l'évasion fiscale en bande organisée.**

JEUNE AUDITEUR de PwC, un cabinet comptable international installé au Luxembourg, Antoine Deltour a pris conscience que son travail ne correspondait pas à ses valeurs ; il a donc démissionné alors qu'il allait avoir une promotion. Un concours de circonstances a fait qu'avant de quitter PwC, il a pu avoir accès à des centaines d'accords fiscaux confidentiels conclus entre les services fiscaux luxembourgeois et des multinationales ; accords garantissant à leurs filiales « boîtes à lettres » installées au Luxembourg un taux d'imposition ridiculement bas sans rapport avec ce que les multinationales auraient dû payer dans le pays où elles ont une activité réelle. Il les a copiés. Ces documents transmis plus tard à un journaliste de Cash investigation sont à l'origine de l'affaire LuxLeaks qui a eu un énorme retentissement dans toute l'Europe et dans les instances européennes. Au Luxembourg, les « autorités » ont très mal apprécié le fait que les opinions publiques européennes découvrent qu'un pays « bien propre », fondateur de l'Union européenne, était un paradis fiscal ; pays qui doit, pour partie, sa richesse au siphonnage des revenus fiscaux d'autres États de l'Union (des centaines de milliards échappent chaque année aux autres pays européens). Jean-Claude Juncker, actuellement président de la Commission européenne était précédemment ministre des Finances et Premier ministre du Grand-Duché.

À la suite de la diffusion de *Cash investigation* en France et d'une émission sur la BBC, Antoine Deltour a été identifié (traçage informatique des accès aux documents exhibés par les journalistes lors de ces émissions) par son ex employeur comme étant la source de la fuite. Inculpé par la justice luxembourgeoise pour vol domestique, fraude informatique, violation du secret professionnel, violation du secret des affaires,

blanchiment-détention, il risquait jusqu'à cinq ans de prison et une amende considérable<sup>1</sup>.

Une formidable mobilisation citoyenne (pétition ayant recueilli plus de 210 000 signatures, soutien de plus de 500 organisations et personnalités, etc.) s'est exprimée pour la défense d'Antoine, mais aussi, dépassant sa situation personnelle, pour la protection des lanceurs d'alerte, pour la lutte contre l'évasion fiscale et pour le droit à l'information (en fait, contre le « secret des affaires » qui venait d'être sanctuarisé en Europe dans le cadre d'une directive).

Après un premier jugement en juin 2016, Antoine a été finalement et scandaleusement – même si les peines ont été allégées – condamné en appel, le 15 mars 2017, à six mois de prison avec sursis et à une amende de 1 500 €. Pour cette justice, il fallait absolument le condamner, même si, lors des deux procès, il a prouvé que son action avait pour seule motivation la défense de l'intérêt général.

La condamnation d'Antoine a une portée historique qui risque de faire jurisprudence en matière de protection des lanceurs d'alerte. En effet, la justice luxembourgeoise nage en pleine contradiction. Elle reconnaît le fait justificatif de la violation du secret professionnel dans l'intérêt général, ce qui est une bonne chose, mais persiste à maintenir une condamnation pour vol de documents car, selon cette justice, au moment de la soustraction des documents, Antoine n'avait pas l'intention de lancer l'alerte... il n'était qu'un voleur !

Le rôle de lanceur d'alerte et l'intérêt public des révélations ont donc été reconnus. Mais, il fallait trouver un biais pour condamner Antoine et ainsi faire passer le message que, par un moyen ou un autre, les lanceurs d'alerte seront poursuivis et condamnés. Il est nécessaire de décourager toutes velléités d'expression de vérités d'intérêt général quand elles gênent les intérêts d'un État, d'une institution ou d'une entreprise. Quand, à l'avenir, un salarié découvrira de nou-

velles formes de montages douteux permettant l'évasion fiscale de multinationales, va-t-il choisir de se taire ou bien de prendre le même risque qu'Antoine ?

Dans le cadre des mobilisations à l'occasion des procès, a été timidement développé le fait que les milliards d'euros qui échappent à l'impôt et qui transitent dans les paradis fiscaux sont issus du vol des travailleurs et des consommateurs du monde entier dans le cadre des logiques économiques actuelles ! En fait, ces multinationales sont des voleuses multirécidivistes jamais inquiétées par la justice, alors que les lanceurs d'alerte, qui contribuent à révéler leurs actions néfastes, sont eux condamnés pour vol. Sur le parvis du tribunal un groupe militant de jeunes Luxembourgeois (Jonk Lénk), ont brandi en plusieurs occasions une banderole « Mort à la place financière ». Ils considèrent leur pays comme « une colonie du secteur financier international » et estiment que, lors du procès, les lanceurs d'alerte ont été présentés comme des criminels, alors que les crimes, moralement injustifiables, du « modèle luxembourgeois » face aux contribuables européens, ne sont pas remis en question.

Antoine Deltour a annoncé le 5 avril, à l'occasion de l'assemblée générale de son comité de soutien, qu'il allait se pourvoir en cassation, étape indispensable avant de pouvoir saisir la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Son soutien est plus que jamais d'actualité.

ERWAN MIOCH

1. Antoine Deltour est à l'origine des principales révélations LuxLeaks. Par la suite, un deuxième lanceur d'alerte, Raphaël Hallet, a aussi communiqué des documents au journaliste. Il a été poursuivi pour les mêmes chefs d'accusation qu'Antoine. En appel, il a été condamné à une amende.

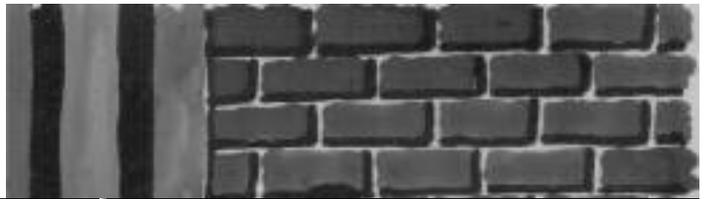
Pour approfondir le sujet :

– site du Comité de soutien à Antoine Deltour : <https://support-antoine.org/> (dossier, pétition, dons)

– Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Luxembourg\\_Leaks](https://fr.wikipedia.org/wiki/Luxembourg_Leaks)

# Luxleaks

**les lanceurs d'alerte condamnés,  
les voleurs non inquiétés**



## Ma première nuit en prison

J'ai toujours été la honte de la famille. Tous et toutes ont fait de la prison. Pour leurs idées. Moi, jamais. Tout juste quatre jours et quatre nuits de garde à vue anti-terroriste pour avoir, pendant trois ans, scolarisé (à l'école libertaire Bonaventure) et hébergé (chez nous) le fils de militants d'ETA. Au seul motif que les enfants ne sont pas responsables de leurs parents.

Je reviens de Réau. Une tôle toute neuve entre Paris et Melun. ¾ d'heure de RER (si on prend le bon wagon). Une gare au milieu des champs. Même pas un troquet. Une demi-heure à pince pour rejoindre la prison. Pas une pancarte indicative. Une grosse pustule de béton et de grillages au milieu des champs. Nous étions les seuls «Blancs», comme certains disent, dans la cohorte bigarrée qui faisait la queue à l'entrée.

Eux venaient pour un parloir d'une heure. Nous, pour une UVF (Unité de vie familiale) d'une journée et d'une nuit. Nous étions «invités» par les parents de notre petit Basque. Eh oui, invités! Le «petit» n'allant pas fort, il nous fallait discuter longuement avec ses parents. D'où l'acceptation de leur invitation. Celle de «grands chefs» de l'ETA entôlés depuis treize ans. Impossible de refuser.

Je passe sur les détails habituels. Contrôles. Fouilles. Inspections... des fois que. Depuis treize ans, lors d'innombrables parloirs, on est habitués à tout cela. Mais c'est usant. Car ça dure une heure ou deux. Et on n'a plus vingt ans. Alors, rien dans les mains, rien dans les poches, tout dans la tête. Comment vous appelez-vous? Michel Bakounine. Passez! Of course, on leur balance nos vannes habituelles. Merci, jeune homme. Ils ne supportent pas mais ils ont encore un peu de respect pour nos cheveux blancs. Bref.

Les UVF existent depuis une dizaine d'années. Ce sont des appartements (avec cuisine, salon, chambre) à l'intérieur de la prison. Cela permet (une fois par mois) de maintenir une vie de couple et de recevoir la famille. C'est une excellente idée mais qui ne se matérialise que dans quelques rares prisons.

Une journée et une nuit à discuter. De tout. Du petit. De politique. Je n'ai pas regardé une seule fois ma montre. Mais, putain, les matons qui passent de temps à autre. Et qui font tout pour te pourrir la vie. Tu as droit à ce qu'ils te fournissent un appareil photo numérique. Mais la batterie est déchargée. Tu as droit à regarder des DVD. Mais il n'y a pas le fil adéquat. Tu as droit à, mais... Minable. Stupide. Méchant... Mais systématique. Une logique.



Les détails qui tuent. Pour notre UVF de fin février 2017, les camarades avaient cantiné en novembre 2016. Dans les UVF on fait la bouffe, mais il faut la payer. Du genre une salade: 5,50 €. Et il manque toujours quelque chose. D'essentiel.

Bien sûr, je ne regrette rien de ma première nuit en prison avec Mikel Albizu (Antza) et Maixol Iparragirre (Anboto). Mais, putain, j'en ai pris plein la gueule. La prison, dans les conditions actuelles, pour des longues peines de plusieurs décennies, relève de la peine de mort. Les politiques y côtoient les voleurs de poules, les malades mentaux (les ¾ de la population carcérale), etc. À Réau, les Basques ont fait alliance avec les Gitans. Question de survie.

Je ne sais comment les camarades font pour tenir le coup. À ma deuxième nuit en prison je crois que j'aurais hésité. Pas longtemps. Entre me suicider et tuer un maton.

Lors de toutes les révolutions, on commence par ouvrir les prisons. C'est une bonne chose car les trois quarts des gens qui y sont n'ont pas lieu d'y être. Reste le problème des nuisibles fondamentaux. Comment les empêcher de nuire? C'est un débat qu'il faut avoir. Sereinement. Et en toute connaissance de cause. Mais, quoi qu'il en soit, Ni dieu, Ni maître, Ni prison!

JEAN-MARC RAYNAUD

### Faits d'hiver

## Lunettes noires sur l'intelligence

Depuis treize ans, mon épouse et moi-même visitons des prisonniers basques, Mickel et Maixol. C'est toujours compliqué. Mais, bon, admettons.

Mickel, 50 ans, a des problèmes de vue. Nous lui avons, ces jours-ci, envoyé une paire de lunettes. Ça coûte des sous. Beaucoup. Colis refusé. Même pas ouvert. Refusé.

Depuis toujours nous leur envoyons des colis. Généralement des livres. Et, pas de soucis. Alors, pourquoi?

Nous allons interpellier le chef de la division qui va nous répondre qu'il n'était pas au courant (c'est évident) et il va ordonner à ses subordonnés d'accepter ces lunettes qui ne dérangent en rien la vie de la prison.

Donc, ça va l'faire! Mais, putain, pourquoi des surveillants de base se permettent-ils, de leur seule initiative, d'interdire à des prisonniers de recevoir des lunettes?

Sans faire dans la généralisation (il est des surveillants, rares, qui sont des gens bien), j'ai quand même le sentiment qu'il est des métiers haïssables!

J.-M. R.

## Perrine, poète... contant pour rien...

### Homo ridiculus

Renifle l'humus ;  
Homo erectus,  
Hominidés de demain,  
Rebrousse chemin.  
Mammifère de malheur  
Douce sont les fleurs.  
Bipède aux semelles artificielles,  
Tu es venu du ciel.  
Alchimie regrettable,  
Tu n'étais qu'une algue....  
Aujourd'hui,  
Ton cerveau phagocyté,  
Tes neurones absorbés,  
Tu sombres, tu t'engouffres  
Dans les dollars et dans la bouffe...

### Décadence

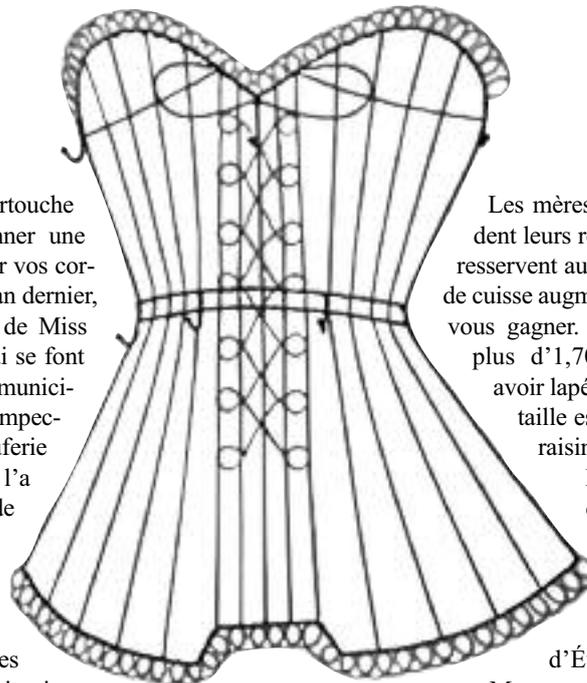
Dans leurs gueules ouvertes,  
L'air béants,  
Poussent les ordures,  
À l'allure du chien dent.  
Pas de ruminant,  
Mais un magma incandescent,  
Fusion de bêtises au dedans.  
Nombriéristes,  
Égocentriques,  
Ils avaleront bientôt,  
Notre planète tellurique,  
Se brûleront le gosier,  
De fusions atomiques,  
D'engrais chimiques,  
De goudron, de plastiques,  
De gaz d'échappement,  
D'édulcorants et d'adjuvants.

## Miss Creuse sera moche !

VOUS VERREZ toujours les mêmes beaufs au Casino Partouche d'Évaux-les-Bains, le 27 février, pour présélectionner une Miss Creuse, élection qui sera fièrement rapportée par vos correspondants (voire journalistes !) de *La Montagne*. L'an dernier, on s'était plaint du nombre de postulantes au titre de Miss Beauf (le complément essentiel des Misters beauf qui se font élire, primauté masculine, directement dans les urnes municipales). L'élection de Miss Pays de Guéret a déjà été impeccablement rapportée par nos journaux locaux. La beauferie semble se cultiver puisque c'est sa grand-mère qui l'a poussée à participer à l'élection (dixit Maxime Escot de *La Montagne*). On n'est jamais assez satisfait du morceau de chair de provenance génétique directe. Le comité «Miss Creuse» organise même des soirées de préparations mentales pour l'exercice (ndlr: à Reterre le 29 octobre dernier) avec des mini-Miss et des mini-Misters (6 à 10 ans). Cette fois-ci, on ne peut pas incriminer la bêtise adolescente car ce sont les parents qui envoient directement leurs mômes au concours. Les beaufs ne sont jamais assez affligeants, on croit qu'ils touchent le fond mais ils tombent toujours plus bas. Ce ne serait pas surtout ça la fameuse décadence de Michel Onfray ?

Mais ce n'est pas fini, pour que tout le monde ait accès à la bêtise, Florence Tenza (dixit notre *Populaire du Centre*, le 5 février 2017) réfléchit à une élection de Miss Ronde en Creuse (parce que ça n'existe que pour le Limousin, quel scandale).

La frustration de la Creuse et du Limousin en termes de Miss est cinglante puisqu'aucune de nos Miss n'a décroché le titre national !



Les mères-grands creusoises vendent leurs rejetonnes mais elles leur resservent aussi de la pâtée, et le tour de cuisse augmente ! Comment voulez-vous gagner. Certes, il faut mesurer plus d'1,70m pour participer et avoir lapé sa soupe, mais quand la taille est atteinte : stop ! cure de raisin !

Évidemment, si je vous dis tout ça, c'est que je suis un vieux frustré qui s'est pris un râteau par la dernière Miss (non, pas le maire d'Évaux, ni Stéphane Meaume le président du jury du pays de Guéret depuis trois générations) et que j'ai dû ranger mon bavoir. Le râteau aigrit ! Pourtant je ne demandais qu'à me masturber dedans un petit quart d'heure (c'est mieux que tout seul sur un fauteuil devant le défilé ballonné par les petits fours et émêché par le mauvais crément)... mais on vous met la bidoche devant les yeux et on vous la retire au dernier moment. Vieille technique pour susciter le désir ! Ma frustration, vous le voyez, m'a fait virer du côté obscur de la force, ouvrir des livres (par ennui et inadaptation à la Miss) et écrire dans une feuille anarchiste.

Fesse-mathieu, tenez-vous sur vos gardes !

UN REFOULÉ AU CASTING MASCULIN

## C'ÉTAIT 36 PAR LES AMIS DE LOUISE

**Dimanche 21 mai à Savennes en Creuse**

**Salle des fêtes à 17 heures**

C'était il y a 80 ans, à l'été 1936. Par millions, ils et elles combattaient, le poing levé, dans les usines occupées en France et le fusil chargé sur les barricades de Barcelone. En grève ou en révolution, l'espoir, l'enthousiasme et la fraternité les poussaient vers la perspective d'un monde meilleur que la réaction et les dictatures allaient arrêter net, réprimant et ouvrant les camps d'internement qui allaient broyer des millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

En chansons, poèmes et lectures, en allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe, de Paris à Barcelone, de Moscou à Berlin, de Rome à New-York, les Amis de Louise vous feront revivre l'année 36, « année de tous les maux, de toutes les guerres, des rêves à gogo, 36 des peuples, année de l'utopie, et des peut-être et des rêves aussi ».



L'Association les Plateaux Limousins propose

Rétrospective  
**RENÉ VAUTIER**

# Caméra rebelle

**18 mai 2017**  
Peyrat le Château  
Ouverture au Cinéma  
À 20 h pot d'accueil, courts et long métrage, débat

**19 mai**  
Royère de Vassivière  
À la Médiathèque  
À partir de 11 h courts métrages

**Aubusson**  
Au Fabuleux Destin,  
Café spectacle  
À 20 h 30 courts métrages

**20 mai**  
Royère de Vassivière  
Aux Plateaux Limousins  
Le Villard  
De 10 h à 22 h  
Cours et longs métrages

**21 mai**  
La Villedieu  
À 15 h salle des fêtes  
Hommage de La Villedieu à René Vautier  
Longs métrages

Sur chaque site, exposition René Vautier ouvrages et DVD en vente restauration sur place (sauf Peyrat le Château) Prix libre

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

# Fa-cil'it'Haie

1ère Fête de la Haie en Combrailles

**La Petite Marche (03) - Samedi 27 Mai**

Au programme :

Le matin, à partir de 10h  
Balade à la découverte de la biodiversité du bocage

Le midi  
Repas et diffusion du film "La Haie" d'A. Douailly

L'après-midi  
Conférence et débat  
Balade à la découverte de la biodiversité du bocage  
FACILE - Tables rondes autour des thèmes suivants :  
Environnement / Action citoyenne / Education populaire  
Atelier enfants  
Stands Artisans, assos & producteurs locaux

Le soir, à partir de 19h  
Concert & buffet musical

Buvette et petite restauration sur place

Contact : cil@combrailles.com

## Ateliers et vie aux Coudercs

6 Lascoux 23220 Jouillat  
ateliersvie-coudercs@orange.fr 05 55 51 22 39

### Octave Mirbeau

**Du 27 mai au 4 juin** : Jean Estaque, *Sur les chemins d'Octave Mirbeau*, exposition ouverte tous les jours de 14h30 à 19h, entrée libre.

**Samedi 27 mai à 20h30** : Spectacle *La Grève des électeurs* par la troupe du Fabuleux Destin.

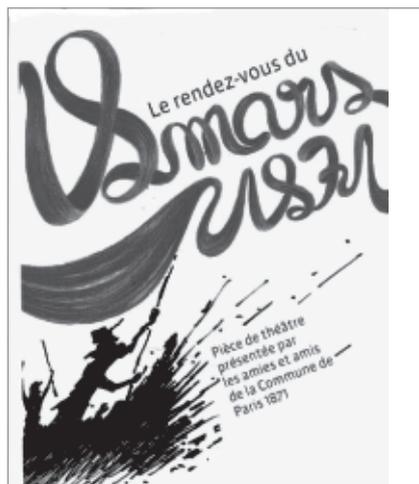
**Jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h30** : Soirée lecture de textes d'Octave Mirbeau par Christine Bonfanti, Jean Claude Bray et Jean-Michel Filloux.



# LE PROGRAMME !

19-24 juin

**Semaine communarde  
en Creuse**



*Durant votre scolarité, vous a-t-on parlé de la Commune de Paris ? Bizarre, bizarre, pour la plupart d'entre nous, c'est non !*

*Et pourtant Louise Michel, Édouard Vaillant, Nathalie Le Mel, Jean-Baptiste Clément, Gustave Courbet, Élisée Reclus, Jules Vallès, Auguste Blanqui, ça vous dit quelque chose ? Des lois et des décrets avant-coureurs : séparation de l'Église et de l'État, création de l'école laïque ouverte à tous garçons et filles, enseignement gratuit, fonctionnaires et élus sous le contrôle du peuple et révocables, droit du travail... ça vous parle ?*

*La période du 18 mars au 28 mai 1871 était porteuse de ce qui donnera lieu plus tard à des lois et des décrets dont l'actualité nous fait craindre qu'ils disparaissent si nous n'y prenons garde.*

*Pour mieux faire connaître cette période, l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 organise plusieurs manifestations en Creuse :*

**Salle Chaminadour à Guéret**, une exposition sur la Commune, ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h.

**Mardi 20 juin à 20h30**, salle des fêtes de **Saint-Sulpice-le-Guérotois**, une conférence sur les migrants limousins et berrichons dans la Commune de Paris (953 Creusois jugés par les conseils de guerre et 487 déportés), avec Jean Chatelut, auteur du livre *La Commune de Paris 1871 avec les ouvriers maçons des confins Berry, Marche et Limousin*, Colette Marseau, professeur d'histoire, auteure du livre *Les Migrants paveurs de la Basse Marche* et Roland Nicoux, président de l'association Les Maçons de la Creuse.

**Samedi 24 à 20h30**, salle des fêtes d'**Anzême**, *Le Rendez-vous du 18 mars*, pièce de théâtre suivie d'un débat.

*CD, DVD et livres en vente.*

*Toutes les entrées sont libres et gratuites.*

*Renseignements : tél. 05 55 51 22 39.*

**Le Bruit de la Musique #5  
Festival d'aventures  
sonores et artistiques**

du 17 au 19 août 2017  
Saint-Silvain-sous-Toulx,  
Toulx-Sainte-Croix,  
Domeyrot,  
La Spouze.



**Samedi 1er juillet**

**Débats**

14 h : L'anarchaféminisme pour résister au fascisme.

15 h : Les médias anars pour contrer l'impunité des fascistes.

16 h : La résistance au nazisme et la libération de Limoges.

17 h : Les marginaux résistent à l'extrême droite.

**Spectacles**

18 h : *J'ai confiance dans la justice de mon pays* par la Cie théâtrale des Alternateurs

21 h : chansons avec Serge Utgé-Royo

**Dimanche 2 juillet**

**Débats**

14 h 30 : Mario Bunge, physicien, philosophe et réducteur de préjugés.

15 h 30 : la résistance à la guerre d'Algérie



# Au fabuleux destin

## café-spectacle à la p'tite semaine

6, rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson  
du jeudi au samedi à partir de 19 heures, spectacle à 20 h 30



**Les jeudis le bar est ouvert de 19 à 21 heures : boissons, soupe, pain, fromage, prêt de livres... Profitez-en pour visiter les expositions. En mai : Une nuit de velours noir, photographies d'Yves Faure ; en juin : œuvres de Patricia Labache.**

### mai

**Vendredi 12, 20h30 :** *Quand le bâtiment va tout va ?*

À propos de la transformation-destruction des métiers du bâtiment. Exposé-débat proposé par Cédric De Queiros, plombier, à l'occasion de la sortie de la plateforme du collectif Écran total sur la déshumanisation du travail.

**Samedi 13, 19h :** Vernissage de l'exposition de photographies d'Yves Faure.

**Samedi 13, 20h30 :** *La Bricole*. Chants maritimes du Boulonnais, avec Vincent Brusel (mandoline, chant), Olivier Catteau (accordéon, chant), Julien Biget (bouzouki, guitare, chant).

**Vendredi 19, 20h30 :** *René Vautier, caméra rebelle*. Soirée courts-métrages. Rétrospective René Vautier proposée par Les Plateaux Limousins du 18 au 21 mai : à Peyrat-le-Château le 18, au Fabuleux destin à Aubusson le 19, au Villard à Royère-de-Vassivière le 20, et à la Villedieu le 21, ainsi qu'à la Médiathèque de Royère les 19 et 20.

**Samedi 20, 20h30 :** Anna Boulic, chanteuse et harpiste. Récital.

**Jeudi 25, 18h :** Réunion mensuelle des bénévoles.

**Jeudi 25, 20h30 :** *Carnival of souls*, film de Herk Harvey (1962). Musique : Invaders. Ciné concert avec Nicolas Courret (batterie, claviers), David Euverte (claviers).

**Vendredi 26, 20h30 :** *Voyages, les trains crient plus fort que les aigles*. Mathieu Gabard, poète-performeur en solo.

**Samedi 27, 20h30 :** *Nans Vincent*. Concert.

### juin

**Jeudi 1er, 20h :** Réunion trimestrielle de Stopmines23 à Aubusson.

**Vendredi 2, 20h30 :** *Dans Les Cordes*, trio. Concert avec Pierre Aubert (violon), Emmanuel Gibault (violon ténor), Patrick Rimbart (violon).

**Samedi 3, 10h-13h et 14h30-17h30 :** Atelier couture.

**Samedi 3, 20h30 :** *Le Tour de l'An*, avec Patrick Font et Guyom Touseul. Cabaret musical. Spectacle créé par Patrick Font.

**Vendredi 9, 20h30 :** Julien Dupoux. Lecture en musique.

**Samedi 10, 20h30 :** *Le Chant d'un papillon*. Concert-crédation avec Nadia Lena Blue (machines) et Alain Brühl (soufflants).

**Vendredi 16, 20h30 :** *Les Invisibles de Belo Monte*. Film de François-Xavier Pelletier, Catherine Lacroix et Magnolia de Oliveira, 2012, 59 mn. Au cœur de la Volta Grande do Xingu, en Amazonie brésilienne, se construit le barrage hydroélectrique très controversé de Belo Monte. 800 000 hectares de forêts et de rivières seront détruits, des espèces animales et végétales endémiques exterminées et 40 000 familles contraintes d'abandonner leurs terres. Après six mois d'enquête, ce documentaire donne la parole aux « invisibles », riverains et pêcheurs, qui constituent les derniers résistants et garants de la biodiversité exceptionnelle de la Volta Grande. Projection *Creuse-Citron*.

**Samedi 17, 19h :** Vernissage de l'exposition des œuvres de Patricia Labache.

**Samedi 17, 20h30 :** Fir Hitzik. Concert avec Baptiste Legendre (voix, guitares, effets), Didier Audinet (trompette), François Després (clarinette, saxophone alto), Nicolas Ferrandon (batterie), Sylvestre Genniaux (contrebasse).

**Jeudi 22, 20h :** Réunion mensuelle des bénévoles.

**Vendredi 23, 20h30 :** *Antifer, duo guitares, contrebasse, textes*.

**Samedi 24, 20h30 :** Vincent Prémel, chanson de voyage.

**Vendredi 30, 20 h 30 :** *Spoil The Dance*. Concert avec Gaynor Brook (chant), Sallys Gay (flûte), Charlie Smallwood (mandoline, mandole, guitare), Steve Brook (guitare, bouzouki).

### Où trouver Creuse-Citron ?

**Aubusson :** Librairie *La Licorne*, 42, Grande-Rue  
*Au Fabuleux destin café-spectacle*, rue Cerclier  
Épicerie bio *Ethiquête*, 96, Grande-Rue  
*Presse d'Aubusson*, 31, Grande-Rue  
Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4, rue Vaveix  
**Bourgageuf :** *Maison de la presse*  
**Boussac bourg :** *Ferme Chauveix*  
**Bussière-Dunoise :** Bar-coiffeur *Pignaut*  
**Chambon-sur-Voueize :** Bar *Aux deux pianos*  
**Champagnat / St-Domet :** Étang de la Naute  
**Claveyrolles :** *Le Caméléon café*  
**Colondannes :** *Auberge du prieuré*  
**Dun le Palestel :** Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots  
**Évaux-les-bains :** Bar-tabac *Le Rallye*  
Cinéma *Alpha*

**Eymoutiers :** Librairie *Passe-Temps*  
Ressourcerie *Le Monde allant vers*  
*Café des enfants*

**Felletin :** Bar-tabac *Le Troubadour*  
Ressourcerie *Court-circuit*

**Gargilasse-Dampierre :** *Auberge de la Chaumerette*

**Guéret :**

*Coop des champs*, rue de Lavilatte  
*Bar de la Poste*, rue Martinet  
Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France  
Librairie *Au fil des pages*, place du Marché  
Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat  
*Solecobois*, 14, av. Fayolle

**Jarnages :** *L'Alzire*, café hôtel restaurant

**La-Jonchère-St-Maurice :** *Le Radeau actif*

**La Souterraine :** *Le Panier du coin*

**Limoges :** Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte  
*Undersounds*, 6, rue de Gorre  
Espace *El Doggo*, 22, rue de la Loi  
*CIRA*, 64, rue de la Révolution

**Montluçon :**

Librairie *Le Talon d'Achille*, 8, pl. Notre-Dame

Librairie *La Gozette*, 4, rue Porte des forges

**Royère-de-Vassivière :** Bar *L'Atelier*

**St-Loup :** Restaurant *Le P'tit loup*

**St-Junien-les-Combes :** Lieu associatif *Comme*

*une fleur sur la soupe*

**Sardent :** Épicerie *Vival*

Restaurant *Chez Delphine*

**Sur le plateau et les marchés :** Épicerie itinérante

*Le Temps des cerises*

et sur <http://creuse-citron.legtux.org/>

### Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Sur cette base nous publierons toutes les informations que vous nous ferez parvenir.

Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.



Courrier postal : Creuse-Citron  
BP 2 23 000 Sainte-Feyre  
Courriel : [creuse-citron@legtux.org](mailto:creuse-citron@legtux.org)

### Prix Libre

Nous vous proposons Creuse-Citron à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquiescer un même produit selon ses moyens et ses motivations.

**Abonnements : voir page 15**

Numéro réalisé avec le logiciel libre  
SCRIBUS ([www.scribus.net](http://www.scribus.net))  
Impression : Espace Copie Plan, Guéret



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.